l'Orientation (SIAO) – pour héberger temporairement des publics vulnérables – Femmes seules avec enfants, mineurs isolés, toxicomanes, demandeurs d'asile – voués à être réorientés vers des dispositifs d'hébergement adaptés. L'hôtel fait ainsi partie intégrante d'un système d'hébergement d'urgence. Enfin, des gérants tentent de faire cohabiter ces différents publics, non sans difficulté.

Les opérateurs responsables de l'hébergement au SIAO – actuellement l'association Hospitalité Pour les Femmes (HPF) – contractent un accord avec les gérants sur la base d'une grille tarifaire – en 2015 une nuitée revient en moyenne à 13,24€ par personne –, d'une visite pour vérifier la salubrité des lieux, et de l'agrément fourni par la Commission hygiène et sécurité de la Ville de Marseille attestant de la conformité de l'établissement avec les normes sécurité incendie. Au regard des besoins, le nombre d'hôtels dits « conventionnés » à Marseille, autrement dit intégrés dans le dispositif Service PLUS (Premier Lien vers l'Urgence Sociale) du SIAO, est passé de neuf en 2012 à treize en 2015, situés principalement dans les quartiers de Belsunce, du Chapitre et de Noailles. Ce faisant, les gérants des établissements « conventionnés » bénéficient des paiements réguliers et *in fine* conséquents de la part des institutions sociales. En 2015, selon le bilan d'activité d'HPF, le seul dispositif Service PLUS, sur lequel nous reviendrons plus en détail dans la dernière partie, a rapporté plus d'un million d'euros aux hôteliers.

Encadré 18 : Le déclin des hôtels meublés du quartier gare de Saint-Denis (Mathilde Costil)

Dans un contexte général de déclin des hôtels meublés en France, leur nombre à Paris passe de 20 000 dans les années 1930 à moins de 900 en 2005 (Claire Lévy-Vroelant, 2005), Saint-Denis n'échappe pas à la règle. Cependant, la ville reste marquée par ces établissements qui jouent un rôle majeur dans l'accueil des populations les plus précaires. Ainsi, en 1996, un rapport sur l'habitat recense 89 hôtels meublés, dont 81 encore en activité à Saint-Denis ; soit 1 774 chambres et 3 236 personnes recensées selon les déclarations de la préfecture. Le rapport note que ce chiffre représente le double de ce qui est observé ailleurs et que Saint-Denis et la ville voisine d'Aubervilliers

regroupent près du quart des chambres en hôtels meublés du département de Seine-Saint-Denis (93).

15 ans plus tard, en 2010, la ville compte encore 61 hôtels meublés (PLH 2010-2015), soit 1 222 chambres, dont 13 hôtels ont reçu un avis défavorable de la commission communale de sécurité et d'accessibilité (et 43 sans avis)[189]. Une carte, issue de données certainement incomplètes des hôtels meublés à Saint-Denis en 2016[190], permet de voir que les hôtels meublés se concentrent principalement à la Plaine Saint-Denis, dans l'hyper-centre ainsi que dans le quartier gare. Sur ce dernier quartier, objet de l'enquête, les hôtels meublés familiaux disparaissent rapidement, sous l'effet d'une double conjoncture : l'âge des propriétaires de ces hôtels et les projets urbains du quartier. Ainsi, trois hôtels meublés ont été démolis dans le cadre du PNRQAD, alors que trois autres ont fermé ou n'accueillent plus que très peu de locataires. La question de la reprise de l'établissement par les enfants est revenue à plusieurs reprises dans l'enquête. Ainsi, un des fils qui gère l'hôtel avec son père explique : « *mon père s'il décide d'arrêter moi je pense pas que je resterai ; c'est un drôle de métier comme ça, à l'ancienne, on a affaire à des gens qui ont des soucis* ; un autre propriétaire indique qu'aucun de ses dix enfants n'a souhaité reprendre l'établissement et qu'il n'a pas trouvé de repreneur. Parfois, ce sont les parents eux-mêmes qui n'ont pas souhaité que leurs enfants reprennent l'affaire. Tous évoquent les difficultés du métier et l'évolution de la clientèle, mais aussi le coût financier des différentes mises aux normes, alors que les exigences envers les hôtels meublés se sont accrues suite aux incendies dans plusieurs hôtels parisiens. Les coûts de mises aux normes sont conséquents, de l'ordre de 30 000€ pour un des hôteliers possédant 6 chambres.

Enfin, notons que si les hôtels meublés « classiques », en gestion familiale, avec un bar adjacent à l'hôtel sont en voie de disparition, c'est moins le cas des hôtels spécialisés dans le social. Ils sont quatre sur le quartier, trois qui apparaissent comme des hôtels touristiques mais accueillent aussi, dans de larges proportion, des familles logées par le 115 ou d'autres organismes sociaux ; le dernier établissement n'est pas même

189 PLH communautaire 2010-2015, p. 158.

190 Cette carte a été réalisée à partir d'une liste fournie par le service des études locales des hôtels issus du RIL (répertoire d'immeubles localisés de l'INSEE, mise à jour). Les hôtels de standing ainsi que les hôtels ne comprenant pas de résidences principales ont été supprimés de la liste. Ainsi, cette liste ne correspond pas stricto sensu aux hôtels meublés, mais permet d'en mesurer approximativement l'importance et la répartition.

identifiable en tant qu'hôtel, et est entièrement dédié à sa fonction d'accueil de public précaire.

II. Gérants et occupants. Histoires familiales, trajectoires migratoires et professionnelles

A Marseille, les portraits des gérants mais aussi des locataires des hôtels meublés sont révélateurs de l'importance de la migration algérienne dans le centre ville, et du rôle des hôtels dans les trajectoires de la mobilité, de la sédentarisation ou de la circulation migratoire des individus.

II.1. Gérer un hôtel meublé

> *« En présence d'un « monde commercial » à la marge où les propriétaires se sont résignés à exploiter un « patrimoine kleenex » c'est-à-dire un patrimoine dont la rentabilité est minimale pour un investissement nul. Dès lors, ce qui peut assurer cette rentabilité minimum et la survie économique du gérant lui-même, c'est une gestion basée sur la mobilisation familiale et l'acceptation d'une situation de précarité. »* (ADEUS, 1996, p. 72)
>
> *« Dans de nombreux cas, le niveau de vie du gérant n'est que de peu supérieur à celui de son locataire moyen, le transformant parfois, plus en concierge-gardien de cet habitat social de fait qu'en commerçant ayant pignon sur rue. On peut même penser que devant la difficulté à accéder au logement social et même au parc privé, un certain nombre d'étrangers ont eu recours à la gérance de meublé pour assurer ainsi un logement à leur famille et vivre au centre ville. Cette situation pourrait être une des explications du climat « familial » que l'on rencontre souvent. Gérants et gérés partageant avant tout sur le mode de voisinage le dernier habitat possible pour tous. »* (ADEUS, 1996, p. 107)

Ces constats, effectués à Marseille il y a vingt ans, sont encore d'actualité dans une bonne partie des hôtels meublés en fonctionnement aujourd'hui.

Les gérants des hôtels sont généralement les propriétaires du fonds de commerce, souvent distincts des propriétaires des murs, auxquels ils ont acheté le fonds, et auxquels ils paient un loyer trimestriel[191].

Parmi les propriétaires des murs, on trouve des particuliers, qui peuvent avoir un ou plusieurs hôtels, des SCI, des institutions, comme l'APHM, qui a notamment hérité une partie de ce parc de legs et donations, ou encore la Ville de Marseille, par le biais de sa société d'aménagement, qui a pu devenir propriétaire de certains hôtels dans le cadre de DUP. Les liens entre gérant et propriétaire des murs sont souvent tendus. Le propriétaire des murs, jamais visible, encaisse le loyer du bail commercial, mais n'a pas de responsabilité vis à vis des occupants. Celle-ci en incombe au gérant, c'est-à-dire au propriétaire du fonds de commerce.

Selon nos entretiens, la situation actuelle des gérants est variée. Certains disent souffrir de taux de remplissage insuffisants, notamment dans le quartier de Noailles, tandis que d'autres soulignent leurs difficultés à retrouver un équilibre à la suite des travaux coûteux que leur imposent les autorités, notamment en termes de mise aux normes de sécurité incendie[192]. Enfin, des hôtels affichent complet. C'est notamment le cas à Belsunce, qui reste la principale centralité de ce type d'établissements.

Les gérants des hôtels meublés sont de plus en plus d'origine étrangère. Dans les quartiers de Noailles et de Belsunce, les gérants sont étrangers pour la moitié d'entre eux déjà en 1985. Dix ans plus tard, en 1995, 92% des hôtels de Belsunce, plus de 80% de ceux de Noailles et de Thiers, sont gérés par des étrangers, la plupart du temps algériens. Le rapport ADEUS (1996) souligne des investissements d'Algériens dans l'acquisition d'un hôtel pour obtenir un titre de séjour, et pour fuir la guerre en Algérie intensifiée au début des années 1990. En 2016, sur les 18 gérants (propriétaires des fonds de commerce) d'hôtels meublés avec lesquels nous avons conduit des entretiens, 16 sont algériens ou d'origine algérienne.

191 A Marseille, 25% des propriétaires des fonds étaient aussi propriétaires des murs en 1985, mais seulement 10% en 1995. Dans notre enquête en 2016, 4 des 18 gérants rencontrés étaient aussi propriétaires des murs.

192 Ces contraintes ne sont pas nouvelles. Les 2/3 des gérants interrogés en 1995 dans l'enquête ADEUS se plaignent d'une crise du secteur après 1991 et d'un taux d'occupation annuel inférieur à 50%. Le renouvellement des gérants a été très important à cette période : les deux tiers avaient acheté le fonds après 1986, la moitié après 1991 (ADEUS, 1996).

L'investissement dans l'hôtel meublé est souvent une histoire de famille. On achète un hôtel quand une sœur, un parent, a déjà acquis un bien dans ce secteur, et en conseille l'investissement. On en hérite aussi, comme le confirment de jeunes propriétaires, ayant repris la gestion après le décès ou la cessation d'activités de leurs parents. Si la gestion est plutôt masculine, on trouve aussi des femmes, souvent âgées, ayant hérité de l'hôtel de leurs parents ou endossant le rôle de gérante suite au décès de leur mari.

L'investissement, pour beaucoup des gérants ayant acheté leur bien dans les années 1970-90, a correspondu à une réorientation professionnelle. M. C, par exemple, a acquis un hôtel meublé à Marseille après en avoir vu l'annonce de la vente dans un journal d'Alger. Banquier, il saisit l'opportunité de cette acquisition pour s'installer en 1994 en France avec sa femme, fuyant l'insécurité qui prévaut alors en Algérie. Cette migration enclenchée par l'acquisition de l'hôtel semble toutefois bien moins commune que les nombreuses trajectoires migratoires d'individus qui, après avoir accumulé quelques décennies de travail en France, dans des secteurs peu ou pas qualifiés de l'industrie ou des services, décident de devenir gérants de leur propre activité. Ainsi, M.M a quitté Constantine en 1965. Il a travaillé dans les Pyrénées puis dans la région lyonnaise comme maçon pendant 14 ans avant d'investir en 1979 dans un hôtel suite à un accident du travail. D'autres gérants ont en revanche une trajectoire plus régionale, voire locale. M.A. a par exemple hérité de l'hôtel de son père en 1999. Ce dernier, de nationalité algérienne, a d'abord été propriétaire d'un restaurant à Belsunce avant d'investir dans l'hôtellerie en 1971. On peut aussi citer le cas de M. S., commerçant textile à Belsunce, devenu propriétaire de plusieurs hôtels meublés dans le quartier à partir de 2005.

La gestion familiale des hôtels permet une certaine flexibilité dans la gestion des déplacements : quand l'un retourne au pays, le conjoint, les enfants, parfois d'autres parents, assurent la gestion du bien. L'hôtel peut aussi être un lieu de résidence, permanent ou temporaire, pour les gérants – il existe parfois un appartement familial, et/ou une ou deux chambres aménagées qui leur permettent de se loger sur place à peu de frais.

Encadré 19 : De la chambre au mois à la chambre à la journée. La reconversion progressive d'un hôtel meublé bellevillois (Claudette Lafaye)

Le nouveau gérant de l'hôtel du Sud[193], l'a repris en 2012. Il n'avait pas les moyens financiers d'acquérir une gérance ailleurs dans Paris : « *Moi, je voulais Paris ! Pourquoi j'ai pas trouvé sur les Champs Elysées ? Y'en avait, mais c'était cher ! Après on ne peut pas demander au fiancé, pourquoi celle-là ? C'est l'opportunité et le coup de cœur. Et les affaires, ça ne court pas les rues, un hôtel, c'est un investissement lourd, très lourd.*». Il a bénéficié du départ à la retraite de son prédécesseur et a de suite perçu les possibilités du bien : « *L'hôtel était dans un état lamentable, après je savais le potentiel qu'il avait. Je savais dès le départ qu'il fallait investir, et c'est ce qu'on est en train de faire* », d'autant que celui-ci est situé dans un quartier décrit comme « *populaire, dynamique, tourné vers l'avenir* ». Il a donc engagé des travaux (ravalement extérieur et intérieur, installation de sanitaires dans les chambres) avec l'objectif de faire évoluer « *Et la clientèle, et le chiffre d'affaires… Et le quartier* ».

La réhabilitation associée à l'augmentation du prix de la chambre s'est traduite par une évolution recherchée de la clientèle : « *elle a beaucoup changé, beaucoup plus calme ; on a augmenté les prix : investissement égale retour sur investissement. Et on n'a pas fini* (…) *On ne peut pas entasser les gens comme ça. Avant mon arrivée, l'hôtel accueillait quatre-vingt-dix personnes, aujourd'hui : soixante. Il faut toujours penser à demain parce que s'il y a un incendie, je ne suis pas remboursé et il y a de la prison. Il ne faut pas jouer avec ça. Et si on gère bien, on gagne plus avec soixante qu'avec quatre-vingt-dix : on gagne du calme, de la consommation d'eau, on a moins de risque de casse.* »

La réduction du nombre de résidents implique l'éviction de ceux qui ne paient pas régulièrement leur loyer : « *Quand je suis arrivé, il y avait des clients qui n'étaient pas intégrés, qui ne parlaient pas français et leur rythme de vie ne correspondait pas à l'image de l'hôtel, alors j'ai dû nettoyer tout doucement.*». Néanmoins, l'hôtel continue d'accueillir une clientèle au mois dont une partie est en grande précarité sociale et a été orientée par les services sociaux ou d'urgence : « *Il y a des chambres avec des clients qui sont là depuis avant mon arrivée, qui sont aidés socialement par des organismes tels que la CAF ou*

193 Le nom de l'hôtel a été changé. L'entretien a été réalisé par Mélissa Coton, Inès Cotton et Flore Lupoli dans le cadre d'un Travail Dirigé de sciences humaines et sociales animé par Benjamin Leclercq durant le second semestre 2014-2015 à l'ENSA Paris La Villette.

par la mairie. Il y a quelques familles qui sont logées grâce au SAMU social (…) Après il y en a d'autres qui restent une semaine, deux jours. Ça dépend. Parce que nous, c'est un hôtel à la journée (…). Il y en a qui viennent se soigner. On a aussi nos compatriotes maghrébins, des retraités qui sont installés au pays et qui viennent pour refaire leurs papiers, ils viennent quinze jours un mois, pour refaire leurs passeports ou leurs cartes de résidence et ils repartent. D'autres reviennent et ainsi de suite. Après on a quelques touristes aussi qui viennent de partout. ».

II.2. Des Chibanis à une clientèle plus diversifiée

La clientèle classique des hôtels meublés, la plus ancienne, est celle des travailleurs immigrés d'origine maghrébine, souvent Algériens, venus seuls en France, sans leur famille, dans le cadre des migrations de travail des trente glorieuses, qui occupaient aussi les foyers de travailleurs à l'époque de la Sonacotra (voir à ce sujet par exemple Alahyane, 2015 ; Ascaride, Condro et Peraldi, 2001 pour Marseille).

Aujourd'hui retraités, vivant loin de leur famille restée dans le pays d'origine, ils trouvent dans l'hôtel meublé une solution de logement en adéquation avec leurs conditions de vie et de mobilité. Locataires au mois, ils bénéficient des allocations de la Caisse d'Allocations Familiales, qui leur permettent de verser des loyers très faibles. Ils peuvent aussi quitter aisément leur chambre pendant plusieurs semaines ou mois lorsqu'ils retournent au pays. Le versement de leur retraite est en effet conditionné à des séjours en France d'au moins six mois par an, ce qui limite la durée de leurs retours. Résidant en France depuis des décennies, ils trouvent aussi dans les quartiers centraux de Marseille, principalement à Belsunce, des ressources : ils y vivent entre retraités chibanis, se nourrissent dans les snacks des environs, fréquentent les mosquées et flânent aux terrasses des cafés du quartier. Cette clientèle très stable – certains résident dans le même hôtel depuis plus de 20 ans – et peu contraignante pour les gérants – ils ont leurs clés, leurs habitudes, ne font que peu de bruit – est toutefois en voie de disparition, à mesure que les plus âgés décèdent, car les conditions et les profils de la

migration ont changé pour les plus jeunes. C'est aussi ce qui est observé dans les hôtels meublés "familiaux" de Saint Denis.

Encadré 20 : La clientèle de l'hôtel du Port[194] à Marseille (Virginie Baby-Collin et Assaf Dahdah)

L'hôtel du Port est un vieil hôtel marseillais (des Allemands y seraient morts pendant la dernière guerre !) qui fonctionne encore uniquement avec des locataires au mois. Racheté en 2004 par deux associés, l'un algérien, l'autre italien, tous deux ayant déjà largement roulé leur bosse "dans les affaires" (commerces, jeux, notre interlocuteur reste évasif), l'hôtel, qui était dans un état de dégradation avancé, a été rénové par les nouveaux gérants, pour 50.000€ de travaux estimés. Il reste toutefois d'un confort sommaire. Sur la trentaine de chambres, 3 ne sont pas louées car sans fenêtres, 5 autres sont vides au moment de notre passage (avril 2016). Les chambres (avec TV et frigo, mais sans plaques chauffantes ni sanitaires – 2 douches dans tout l'hôtel, et 2 WC par étage) sont louées entre 5 et 600€ par mois (les locataires bénéficiant généralement de 270€ d'APL -allocation logement-, reste à leur charge entre 2 et 300€ mensuels), et les gérants ne proposent pas de prestations hôtelières. Nous avons consulté le registre des occupants, un vieux classeur où figurent les copies des documents d'identité des clients et les dates de leur arrivée / départ, et consigné (ci-après) l'état d'occupation de l'hôtel lors de notre visite ainsi que les dates d'arrivée des occupants : 8 sont là depuis plus de 10 ans, 19 depuis plus de 2 ans, et seuls 3 nouveaux locataires sont entrés en 2016. C'est ainsi une clientèle très stabilisée dans le lieu, pour laquelle l'hôtel est un logement permanent, dont le profil est marqué par la précarité et les difficultés de la vie. Il s'agit principalement d'hommes seuls, trois femmes seulement, âgées, y vivent lors de notre passage. Nés entre les années 1940 et 1970, avec une dominante pour les personnes âgées, un certain nombre d'entre eux sont maghrébins (Tunisiens, algériens), l'un est allemand, les autres Français. La plupart ne travaillent pas : chômeurs, retraités, bénéficiaires du RSA ou d'autres allocations, telles l'AAH (Allocation adulte handicapé), l'hôtel travaillant avec plusieurs associations qui lui amènent quelques clients

194 Le nom de l'hôtel a été changé. Entretien réalisé par Assaf Dahdah et Virginie Baby-Collin en avril 2016.

handicapés, ou souffrant de problèmes d'alcoolisme (le cas est évoqué à propos de plusieurs clients). Le locataire de la chambre 2, décédé dans l'hôtel en 2015, algérien, y résidait déjà avant le rachat par les nouveaux gérants en 2004. Il y aurait vécu pendant 25 ans... Dans la salle commune du rez de chaussée de l'hôtel, où l'un des gérants nous reçoit derrière un petit bureau couvert de papiers, on trouve quelques vieux canapés, une grande pièce en désordre, où des locataires passent, en pyjamas ou tenues décontractées, s'adossent contre les baies vitrées d'où l'on peut observer la rue, échangent quelques mots.

Graphique 25 : Les derniers clients arrivés à l'hôtel du Port et la durée de leur séjour

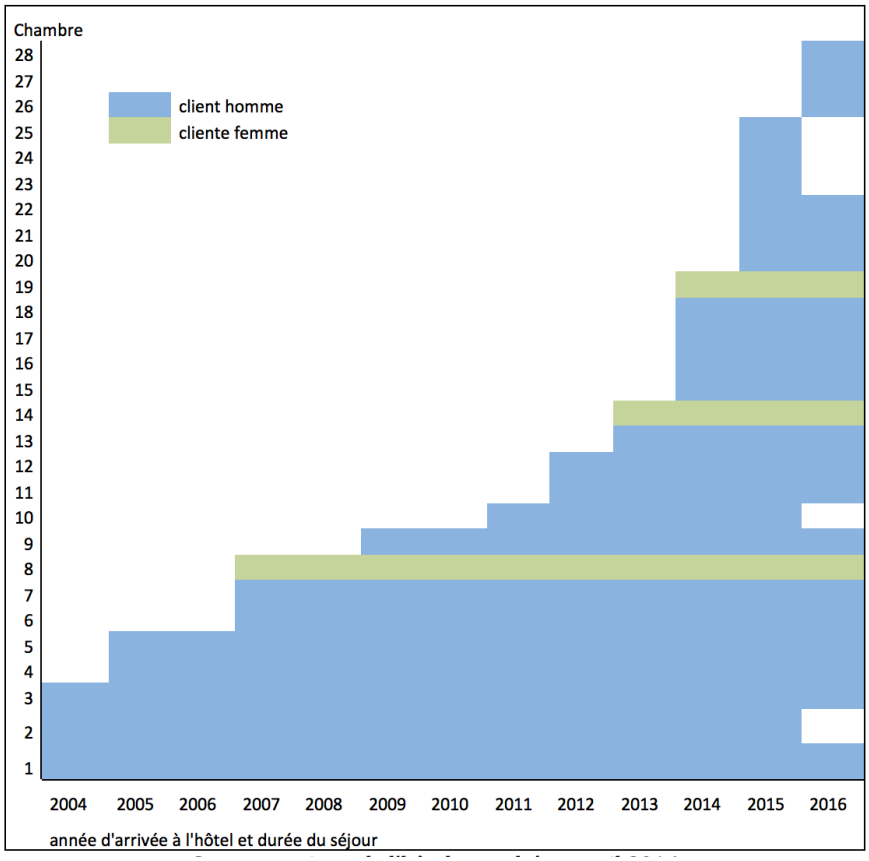

Source : registre de l'hôtel consulté en avril 2016

Encadré 21 : Les hôtels meublés « familiaux » à Saint-Denis (Mathilde Costil)

Les quatre hôtels du quartier gare à Saint Denis qui fonctionnent sur un modèle familial, appartiennent à des propriétaires algériens (aussi bien le fonds que les murs) depuis plus de 30 ans concernant les trois hôtels meublés, et depuis 15 ans concernant l'hôtel touristique. Ils sont le reflet de la fin d'un modèle (bar jouxtant l'hôtel meublé, clientèle d'hommes seuls qui travaillent), fin symbolisée par la décrépitude de deux de ces hôtels dont la pérennité se pose à très court terme (souhait de fermeture pour l'un et procédure de DUP pour l'autre).

Les hôteliers ont du faire face à l'évolution de la clientèle, passée d'« *une émigration maghrébine, des gens qui vivaient seuls, qui habitaient pour la plupart dans les hôtels et qui consommaient à l'extérieur*, *[du temps où, ndr] manger à l'extérieur ne coûtait pas une blinde* » dans les années 80 à « *la misère sociale qui s'est installée, la précarité*[195]» qui fait suite à la désindustrialisation. La plupart de ces hôtels ont décidé de ne pas recevoir le nouveau public, c'est à dire les nombreuses personnes orientées par les services sociaux ou le 115. Ce choix est motivé par plusieurs raisons : l'âge des gestionnaires, un public qui est perçu comme difficile ou à problèmes, mais aussi une question de coûts, « *sinon il faudrait un vigile, un électricien et un plombier presque tous les jours !*[196] ». Notons aussi que plusieurs de ces hôteliers nous ont dit « choisir leurs clients », hôteliers dont certains préfèrent ne pas remplir leur hôtel, ce qui s'explique aussi par une volonté d'arrêter l'activité ou de faire des travaux. Ce choix est une entorse à ce qui caractérise en partie les hôtels meublés comme un lieu d'hospitalité (Barrère et Lévy-Vroelant, 2007) et n'est pas pratiqué par tous : « *on fait pas de sélection, faut vraiment que les personnes paraissent dangereuse pour que l'on refuse*[197] ».

Enfin, ces hôtels de type familial peuvent aussi jouer un rôle social important notamment pour des populations âgées, et aussi en s'accommodant parfois de retard de paiement (à l'instar du logement social). Une gérante estime ainsi « *faire AS [assistante sociale, ndr] sans diplôme, il n'y a pas le choix*[198] ». C'est d'ailleurs cette femme qui a été prévenue lors du décès d'un ancien occupant de l'hôtel : « *ils m'ont appelée de Casanova*

195 Entretien avec un(e) propriétaire d'un hôtel meublé, quartier gare, 23 février 2016
196 Entretien avec un(e) propriétaire d'un hôtel meublé, quartier gare, 8 mars 2016
197 Ibid
198 Entretien avec un(e) propriétaire d'un hôtel meublé, quartier gare, 23 février 2016

[hôpital de Saint-Denis, ndlr]. Ils m'ont dit qu'il était décédé, s'il était de la famille parce qu'ils ont trouvé mon seul numéro dans ses papiers. J'ai dit malheureusement non, depuis qu'il habite chez nous moi je, je pense pas qu'il ait de famille, c'est un légionnaire. Il habitait chez moi mais je l'ai jamais vu avec un enfant, une femme. Je pense pas qu'il en avait parce qu'il me l'aurait dit[199] ». L'image qui en ressort est en tout cas plus nuancée que celles, existantes, des hôtels de marchands de sommeil et ces hôtels meublés exercent un rôle qui se situe entre la surveillance et le *care* (Barrère et Lévy-Vroelant, 2007). Ainsi, ces hôtels sont aussi des lieux d'accueil dans un contexte où se loger est de plus en plus difficile.

Si dans les années 1980, A Gachet soulignait que le devenir des Chibanis dans les hôtels meublés était menacé par de nouvelles clientèles[200], c'est aujourd'hui la disparition progressive de ce public vieillissant qui peut poser la question du devenir de ces établissements que certains gérants réorientent vers le tourisme. Sous ce vocable se dessinent plusieurs réalités.

On trouve parmi les locataires âgés des hôtels meublés des individus qui, s'étant principalement réinstallés dans leur pays d'origine au Maghreb après une vie professionnelle partiellement construite en France, reviennent pour des raisons médicales, en raison de la meilleure qualité des soins prodigués en France. Ces séjours, réalisés seuls ou avec des proches, peuvent durer de quelques jours à plusieurs mois, comme l'illustre le cas de A.

Encadré 22 : A., client du tourisme médical (Virginie Baby-Collin & Assaf Dahdah)

Nous rencontrons A. au dernier étage d'un hôtel meublé de Noailles, dont on ne peut voir qu'il est un hôtel depuis la rue, car aucune signalétique ne l'indique, et il n'y a aucun accueil. Attirés par le bruit de la radio qui s'échappe de sa chambre, nous engageons avec lui la conversation. Agé de 79 ans, il est originaire de Sétif, en Algérie. Arrivé en France en 1954, il y est resté 26 ans, travaillant comme conducteur d'engins de chantiers, en région parisienne et dans l'est de la France. En 1980, il est rentré se marier,

199 Ibid

200 "*Les faits sont là : un nombre de plus en plus important de places dans les hôtels est réservé aux touristes et les résidents voient leur situation devenir de plus en plus précaire. Chaque départ en vacances entraîne la menace de ne pas retrouver sa place au retour*." (Gachet, 1986).

faire des enfants et vivre en Algérie. Depuis qu'il est retraité, il revient régulièrement passer quelques mois en France, pour se "changer les idées". Opéré une fois à Marseille, il a pris l'habitude de venir se faire soigner ici. Il a subi une opération quelques mois auparavant, et est resté pour son suivi et sa convalescence, envisageant de retourner en Algérie trois semaines plus tard. Le patron de l'hôtel est un ami, mais il trouve l'endroit "très mauvais". Il n'y a aucune douche dans l'hôtel, pas de chauffage, pas d'eau chaude ; "rien à voir avec les hôtels de Malakoff". Pourtant, il le confirme avec un autre résident voisin sur le palier, lui aussi âgé, et originaire de Setif, la douzaine de chambres de l'hôtel est occupée, le loyer y est de 450€ mensuels.

Une autre figure relativement classique des clientèles des hôtels meublés réside dans le tourisme d'affaires. Développés à l'époque où Belsunce était une place commerciale essentielle dans les échanges entre Europe et Maghreb, dont ont rendu compte un certain nombre de travaux (Peraldi, 2001), les séjours d'affaires de commerçants originaires du Maghreb ont maintenu dans les hôtels meublés de Belsunce un dynamisme relatif, bien que ralenti depuis les années 1990.

C'est ainsi vers le tourisme familial ou banal que tentent de se reconvertir des hôteliers : accueil de membres de familles habitant la région ou accueil de touristes lambdas venus passer quelques jours à Marseille. La revalorisation de l'image de la ville depuis une quinzaine d'années, les événements culturels et sportifs (Marseille 2013, coupe d'Europe de football en 2016), sont cités comme des éléments ayant contribué au dynamisme de cette clientèle.

Les hôtels meublés sont aussi le lieu de séjour, provisoire ou plus durable, de publics souvent précaires, instables, en difficulté, ayant recours à cette forme de logement par manque d'accès au logement ordinaire et au logement social. Il s'agit souvent de personnes âgées, de Rmistes, de retraités, de personnes au chômage. Ce type de population semble prendre de l'importance dans la clientèle des hôtels depuis les années 1990, comme le soulignait déjà l'étude ADEUS en 1996, en remplacement des clientèles plus classiques. Il s'agit aussi de populations qui peuvent être placées dans les hôtels par un système associatif : demandeurs d'asile, mineurs isolés, personnes

souffrant de troubles psychologiques ou addictifs, personnes en situation de mise à l'abri.

III – La mise à l'abri des personnes vulnérables : les hôtels meublés dans les dispositifs d'hébergement d'urgence

Sur l'ensemble des hôtels meublés du centre-ville marseillais, une vingtaine d'établissements font partie intégrante de dispositifs d'hébergement d'urgence pour des populations vulnérables impliquant l'intervention de plusieurs acteurs de différentes natures – autorités préfectorales, collectivités territoriales (Région, Département, Ville), associations délégataires de services publics ou non. Ces dispositifs ont pour objectif de mettre à l'abri, pour des durées en principe brèves, les demandeurs d'asile, les mineurs non accompagnés, les mères isolées, les toxicomanes, les personnes sans domicile ou encore d'anciens prisonniers en cours de réinsertion. Conséquence des réductions budgétaires et d'une réforme des politiques migratoires en lien avec l'asile, ce système d'hébergement d'urgence a été remis en cause depuis 2016. Malgré tout, il reste central à la fois pour les acteurs associatifs impliqués et pour les établissements qui bénéficient d'une manne financière importante. Dans le cadre de l'enquête sur les hôtels meublés, nous avons donc entrepris une analyse de ces dispositifs d'hébergement d'urgence et plus spécifiquement de la place des établissements hôteliers dans le parcours des personnes inscrites dans une procédure de demande d'asile.

III.1. Dispositifs et acteurs de l'hébergement d'urgence *versus* contraintes administratives et budgétaires

Au moins une vingtaine d'établissements hôteliers de l'agglomération marseillaise travaillent avec le Samu social (115), des institutions tel que le Conseil Départemental et des associations responsables de la mise à l'abri de personnes vulnérables. Dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), le Conseil Départemental traite directement avec des

gérants d'établissements hôteliers où des familles sont hébergées le temps de leur trouver des solutions d'hébergement ou de logement plus pérennes. Le Conseil Départemental opère de façon autonome en lien avec ses missions sociales, et des associations peuvent également répondre à des urgences en payant directement un hôtelier pour mettre à l'abri des personnes. Toutefois, la plupart des structures associatives passent par le biais d'un dispositif intitulé Service PLUS (Premier Lien vers l'Urgence Social) financé par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS, ex-DDCS), un service déconcentré de l'État. Ce dispositif, géré par une association *via* le Service d'Insertion et d'Aide à l'Orientation (SIAO), a « conventionné » une quinzaine d'établissements hôteliers, principalement dans le centre-ville de Marseille, conventionnement basé exclusivement sur le respect des normes de sécurité. Autrement dit, la question de l'hygiène est secondaire, ce dont se plaignent d'ailleurs nombre de personnes hébergées dans ces établissements.

Le dispositif Service PLUS comprend deux volets bénéficiant de financements distincts et destinés à aider des catégories de population distinctes. Le premier volet s'intitule « droit commun ». Il est financé par le Budget Opérationnel de Programme 177 (BOP 177) ou « hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables ». Il est donc destiné à la mise à l'abri de toute personne quel que soit son statut, son âge, sa condition, *via* le Samu Social communément appelé le « 115 ». En 2016, 23 associations peuvent mobiliser ce dispositif baptisé « Nuit PLUS », qui donne droit à une place en hébergement d'urgence pour une durée maximale de 10 nuits par an et par personne en hôtel. Ce nombre réduit oblige les associations à « bricoler » entre elles afin de fournir des nuits supplémentaires aux personnes nécessitant une mise à l'abri prolongée. Autre contrainte, à l'instar des autres villes françaises le 115 à Marseille est saturé par les demandes. Cela peut se traduire par : 1) le fait que les associations et les personnes en demande ne parviennent pas à contacter un interlocuteur du 115 ; 2) par le fait que les associations et les personnes en demande se voient refuser le droit à l'hébergement par manque de place. Par conséquent, se multiplient les cas où des personnes ayant droit à un hébergement d'urgence – des personnes seules et des familles – se voient dans l'obligation de dormir dans la rue, qu'elles soient demandeurs d'asile ou non.

Le second volet s'intitule « Demandeurs d'asile ». Il est financé par le BOP 303 « Immigration et asile ». Il est directement géré par l'association marseillaise Hospitalité Pour les Femmes (HPF) opératrice par délégation de service public (DSP) qui n'a en principe pas besoin de mobiliser le 115 pour mettre à l'abri les personnes en demande d'asile. Mais dans les faits, Hospitalité Pour les Femmes passe systématiquement par le 115 pour bénéficier du dispositif « Nuit PLUS » avant de basculer sur le dispositif « Service PLUS demandeurs d'asile » qui leur permet de maintenir les demandeurs d'asile à l'hôtel pour des périodes de 30 jours renouvelables en fonction de leur statut administratif. C'est l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) qui décide si les personnes peuvent être maintenues en hôtel selon l'évolution de leur statut administratif suite au premier enregistrement de leur demande d'asile à la Préfecture. En sorte qu'une personne inscrite dans une procédure dite « normale » sera maintenue à l'hôtel, tandis qu'une personne en procédure « prioritaire » (originaire d'un pays dit « sûr ») ou une personne en procédure « Dublin » (susceptible d'être renvoyée vers le pays de premier entrée dans l'espace Schengen) peut se voir refuser un hébergement ou être expulsée de l'hébergement qu'elle occupe, qu'elle soit seule ou avec des enfants mineurs.

Outre cette précarité statutaire et sociale, depuis 2016, la situation s'est encore davantage tendue et complexifiée, au détriment des migrants. En effet, avant janvier 2016 l'association HPF gérait à la fois les nuitées hôtelières et la Plateforme Asile (PFA) en charge du premier rendez-vous des demandeurs d'asile pour mettre en place l'assurance maladie CMU, l'enregistrement du récit justifiant la demande d'asile et la demande de l'Allocation Demandeur d'Asile, l'orientation vers les associations, la scolarisation des enfants, et surtout pour effectuer la demande du premier rendez-vous avec la Préfecture qui déclenche la procédure administrative de la demande d'asile. Ce premier rendez-vous donne le droit à l'hébergement d'urgence en hôtel dans le cadre du « Service PLUS demandeurs d'asile », soit 30 jours renouvelables. Les délais d'attente pour s'enregistrer auprès de la PFA puis auprès de la préfecture étaient relativement courts.

Depuis janvier 2016, HPF ayant refusé de répondre à l'appel d'offre de l'État jugé « au rabais », c'est l'association Forum Réfugiés qui gère la Plateforme d'Accueil des

Demandeurs d'Asile (PADA). Mais d'un côté c'est toujours HPF qui gère les nuitées hôtelières, et de l'autre la gestion chaotique des autorités préfectorales et de la PADA (en sous-effectif) entraîne un délai très important entre la date d'enregistrement des demandeurs d'asile auprès de la PADA (auquel l'accès est devenu compliqué avec des personnes pouvant attendre plusieurs jours) et la date de leur premier rendez-vous à la Préfecture. Ce faisant, en août 2017, le délai d'attente entre ces deux rendez-vous est alors estimé à environ 50 jours selon les associations marseillaises. Incidemment, de nombreux demandeurs d'asile n'ont pas accès aux structures de l'hébergement d'urgence, dont les chambres d'hôtel, sinon plusieurs semaines après leur arrivée à Marseille.

Enfin, les autorités préfectorales, soucieuses d'une gestion budgétaire rigoureuse du droit aux nuitées hôtelières, ont limité l'accès à ces établissements, y compris pour des familles avec enfants mineurs âgés de plus de 10 ans. Ce faisant, entre dysfonctionnements administratifs et logique budgétaire, de nombreuses personnes se sont retrouvées dans les rues du centre-ville de Marseille, errant entre la gare Saint Charles, la PADA, la Préfecture, les associations caritatives, les structures de soin, et à la recherche d'un lieu abrité pour s'installer dans la rue ou en squat. Une situation qui a poussé les acteurs associatifs à dénoncer l'illégalité de l'action préfectorale qui a l'obligation de mettre à l'abri les personnes mineures, et à mettre en lumière les contradictions de l'action publique. Car si les autorités arguent de contraintes budgétaires et d'un recours qu'elles jugent abusives aux nuitées hôtelières, l'État continue de limiter les places d'hébergement dans des structures spécifiques et adéquates susceptibles de réduire les coûts des dispositifs d'hébergement d'urgence actuellement basés sur les nuitées hôtelières. Un système qui jusqu'à présent coûte très cher et qui bénéficie à des hôteliers dont certains sont considérés comme des « marchands de sommeil ».

III.2. Financements publics des hôtels meublés et diversification du public occupant

Avec ce que les médias et les politiques ont nommé la « crise migratoire » ou la « crise des réfugiés » en 2014-2016, le nombre de personnes déposant une demande d'asile en France a légèrement augmenté[201]. À l'échelle nationale, les demandes d'asile – premières demandes, réexamens, réouvertures de dossiers clos, mineurs accompagnants – ont augmenté de 24% entre 2014 et 2015, passant de 65 000 à 80.000 demandes environ, puis de 7% entre 2015 et 2016, passant de 80.000 à 85.000 demandes environ (OFPRA 2017). En région PACA, cette dynamique s'est traduite par une augmentation de 33% des premières demandes d'asile entre 2014 et 2015, passant de 2.600 à 3.600 demandes environ (OFII, 2015), celles-ci étant déposées principalement à Marseille et secondairement à Nice.

Ainsi, la plateforme asile de Marseille est passé de 306 personnes suivies en 2013 à 870 en 2014 et à 2.371 en 2015, soit une multiplication par huit en deux ans (Bonis, 2016). En 2015, le dispositif Service PLUS a alors permis d'héberger, parfois dans des conditions de promiscuité et d'hygiène sommaire, environ 1.100 personnes (250 hommes, 281 femmes et 585 enfants) inscrits dans une démarche de demande d'asile, soit l'équivalent de 75.000 nuitées hôtelières. Bien que remis en cause par les autorités au regard de son coût[202], l'accueil en hôtel permet de combler partiellement le manque de logements en Centre d'Accueil pour les Demandeurs d'Asile (CADA), dont la disponibilité, pour l'ensemble de la région PACA, était de 1.600 places au 31 décembre 2014[203] (OFII, 2015). Si le dispositif a permis d'héberger en 2015 42% de personnes en plus par rapport à 2014, le nombre de nuitées a cependant diminué (il était de 82.000 en 2014), ce qui a impliqué une réduction de la durée des séjours (77 nuits en moyenne en 2015).

De la même manière, le dispositif Service PLUS « droit commun » (10 nuits par an et par personne) permet aux hôteliers d'assurer la location de leurs chambres. Si certains se

201 Rapportée à la taille de la population française et à ses richesses, comparée à la situation allemande, suédoise, turque ou encore libanaise, cette « forte hausse » selon le rapport 2016 de l'OFPRA ne peut être que relativisée.

202 Lire l'article paru sur le site d'informations Marsactu en juin 2016 : « Les nuits d'hôtel pour l'hébergement d'urgence se distribuent maintenant au compte-gouttes »

203 Selon la Cimade, il y a 2491 places en CADA en région PACA en juillet 2017. Lire à ce sujet l'article mis en ligne par l'association sur le lien suivant : http://www.lacimade.org/schemas-regionaux-daccueil-des-demandeurs-dasile-quel-etat-des-lieux/

plaignent des difficultés liées à la présence d'un public difficile à gérer – notamment les personnes toxicomanes – et d'un turn-over important dans des lieux habitués à une clientèle stable, rares sont ceux qui se retirent du dispositif pour des raisons économiques évidentes. Ainsi, comme le montrent les graphiques suivant, le nombre de nuitées relevant du dispositif d'hébergement d'urgence « droit commun » a dépassé les 12.500 en 2009 et a permis la mise à l'abri d'un nombre croissant de personnes vulnérables, passant de 659 en 2005 à plus de 1.600 individus en 2012.

Graphique 26 : Evolution du nombre de nuitées hôtelières annuelles Service PLUS Droit commun (2005-2012)

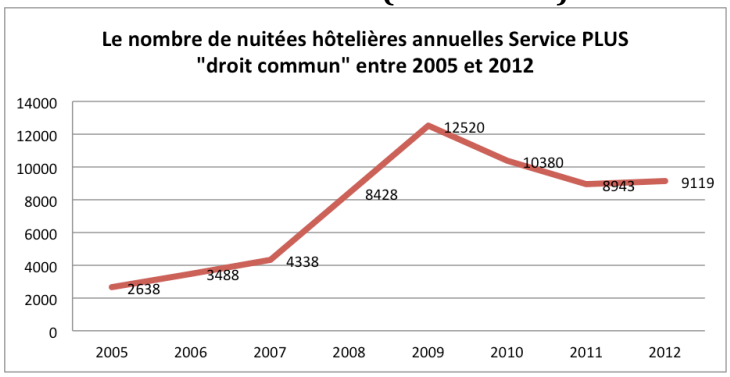

Source : FNARS Marseille 2016

Graphique 27 : Evolution du nombre de personnes hébergées / an par Service PLUS Droit commun (2005-2012)

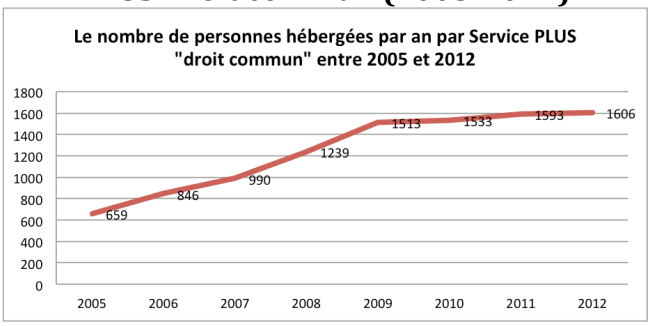

Source : FNARS Marseille 2016

Graphique 28 : Evolution de la composition familiale des bénéficiaires du dispositif Service PLUS Droit Commun (2008-2012)

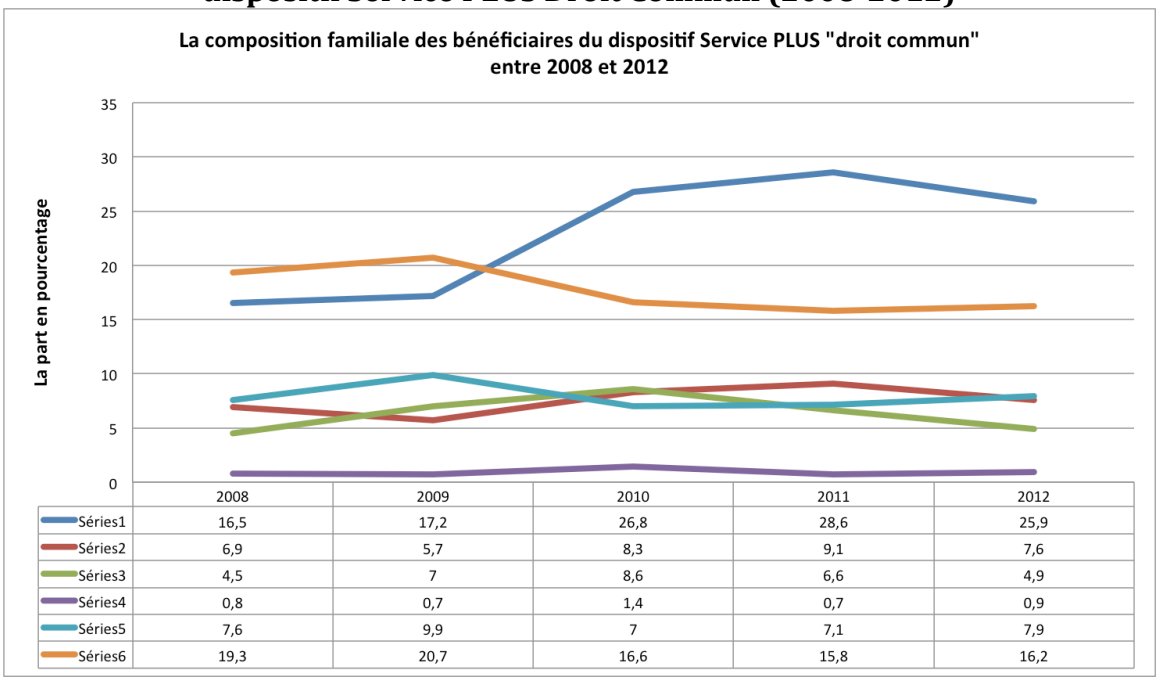

	2008	2009	2010	2011	2012
Séries1	16,5	17,2	26,8	28,6	25,9
Séries2	6,9	5,7	8,3	9,1	7,6
Séries3	4,5	7	8,6	6,6	4,9
Séries4	0,8	0,7	1,4	0,7	0,9
Séries5	7,6	9,9	7	7,1	7,9
Séries6	19,3	20,7	16,6	15,8	16,2

Légende : Série 1 = hommes seuls : séries 2 à 6 = avec femmes seules ou en couple ou avec enfants

Source : FNARS Marseille 2016

La figure précédente souligne la diversification du public en terme de composition familiale, illustrant certes la part importante des hommes seuls (série 1), mais aussi la présence de femmes seules ou en couple et d'enfants parmi les occupants (séries 2 à 6). Tandis que les gérants refusent généralement la présence de couples et d'enfants, le conventionnement dans le cadre du dispositif Service PLUS les oblige donc à accueillir des personnes aux profils plus divers. En outre, le dispositif participe à internationaliser la population occupant les hôtels. En 2015, des familles syriennes, irakiennes, afghanes, soudanaises, kosovares ou encore albanaises ont été hébergées dans les établissements conventionnés du centre-ville de Marseille.

C'est dans ce contexte que de nombreux hôtels bénéficient d'une manne financière conséquente, globalement croissante entre 2010 et 2015. Comme l'illustre le graphique suivant, le conventionnement dans le seul cadre du dispositif Service PLUS « demandeurs d'asile » a permis à des établissements de gagner plus de 200.000 euros en une année, certains établissements appartenant d'ailleurs à un seul propriétaire connu localement pour l'insalubrité des chambres.

Graphique 29 : Sommes mensuelles versées au établissements hôteliers conventionnés avec Service PLUS à Marseille (2010-2015)

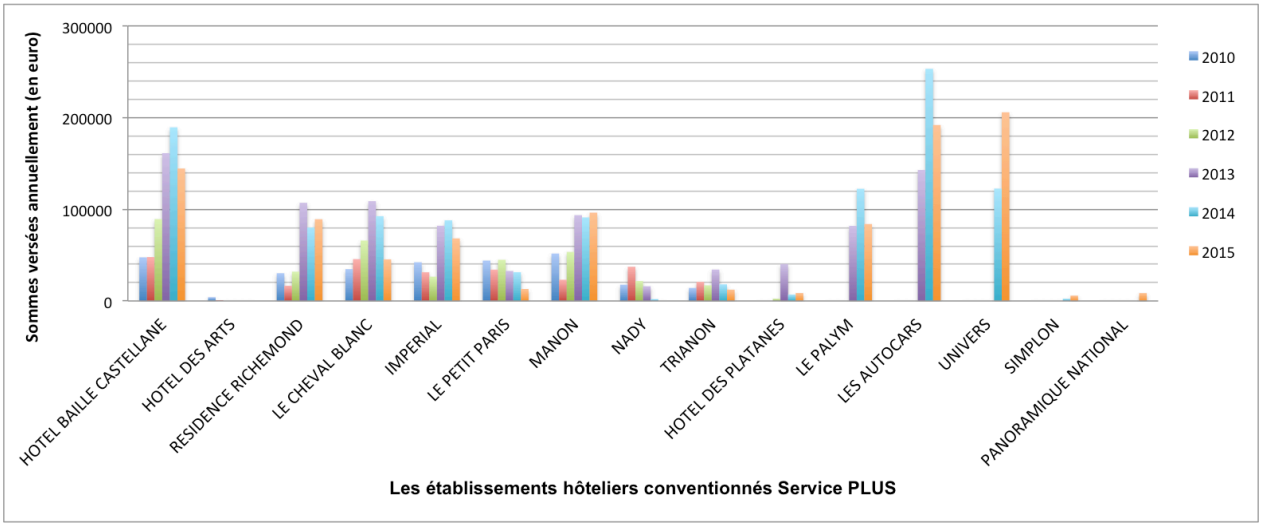

Source : Association Hospitalité Pour Femmes (2016)

Cependant, en raison des limites budgétaires et matérielles, et de l'inversion des valeurs qui fait de la contrainte budgétaire une priorité absolue au détriment de l'aide aux personnes, le dispositif d'hébergement d'urgence « demandeurs d'asile » donne la priorité aux familles avec enfants âgés de plus de 10 ans, les autres n'ayant d'autres choix que de s'orienter vers les foyers d'hébergement d'urgence – Forbin, Saint Louis ou Madrague à Marseille – ou encore de rester à la rue, une contrainte susceptible de séparer des familles élargies et de fragiliser encore davantage des personnes très vulnérables. En outre, de nombreux migrants relevant des procédures « accélérée » et « Dublin » se voient refuser un hébergement en hôtel ou sa reconduite après l'épuisement du quota de 10 nuits dans le cadre du dispositif « Nuit PLUS ». Ceci pose la question du devenir de ces individus et de ces familles au regard de leur précarité statutaire, économique et sociale.

III.3. Comparaison de la trajectoire de deux familles passées par un hôtel meublé du centre-ville

Pour des centaines de familles débarquant à Marseille, le séjour en hôtel représente un espace-temps ambivalent. Il est à la fois le « sas » (Pétonnet et Leroi-Gourhan, 2002)

d'entrée dans la ville, le lieu de la stabilité retrouvée, et le symbole d'une précarité administrative, sociale et spatiale. En effet, le séjour à l'hôtel est synonyme pour les demandeurs d'asile interrogés d'un manque d'intimité, d'une très forte promiscuité et insalubrité d'une part – quatre personnes dans une chambre de 9 m^2, des punaises de lit et des rats ont été signalés –, et d'une incertitude quant à la trajectoire et à l'avenir immédiat d'autre part. Car si les demandeurs d'asile inscrits dans une procédure « normale » vont ensuite, parfois au prix d'une longue attente, être dirigés vers des CADA, ceux qui voient leur demande refusée par l'OFPRA sont expulsés de l'hôtel sans autre solution d'hébergement, même s'ils font un recours auprès de la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA) contre cette décision. Pour illustrer ces situations contrastées, nous allons mettre en miroir deux parcours distincts.

III.3.1. De l'hôtel, à la rue, en passant par l'expérience du squat. L'extrême précarité d'une famille serbe à Marseille

Dragan est âgé d'une soixantaine d'année. Il est venu en France avec son épouse, leur fils et son épouse et leurs cinq enfants – quatre garçons et une fille âgés de 6 à 14 ans.
Originaire de Serbie, la famille a vécu entre 1989 et 2005 en Allemagne, dans la région de Dortmund. En 2005, les autorités allemandes les expulsent en Serbie où en tant que Roms ils se disent menacés. En 2015, la famille décide de partir pour Marseille, Dragan ayant un frère qui habite Aubagne depuis 2010, dans un camp de « gitans » situé en périphérie de la ville. La famille de Dragan est arrivée en 2 temps : son fils et sa famille quittent la Serbie en mai 2015, Dragan et son épouse en juillet 2015.

Dès leur arrivée toute la famille se présente à la PFA pour déposer une demande d'asile. N'ayant pas d'enfants mineurs, Dragan et son épouse sont orientés vers les foyers d'hébergement d'urgence où ils seraient pratiquement séparés entre les foyers pour hommes et pour femmes s'ils avaient une place disponible. Mais ils refusent ce mode d'hébergement et vivent dans la rue entre la gare St Charles et la Canebière. Puis ils achètent une vieille voiture pour la somme de 200 euros et dorment dedans. Mais au bout de deux mois, la fourrière embarque le véhicule et le couple se retrouve de nouveau sur le trottoir. Une situation d'extrême précarité, d'autant plus problématique que

Dragan a des problèmes cardiaques importants qui entraînent son hospitalisation en urgence à l'hôpital la Timone. Après une opération chirurgicale, le couple obtient 4 nuits d'hôtel dans le quartier Belsunce, puis il est de nouveau remis à la rue.

Quant au fils de Dragan, son épouse et leurs enfants, ils obtiennent un hébergement dans un hôtel à Noailles. Mais s'étant vu refuser leur demande d'asile par l'OFPRA en décembre 2015, la famille est à son tour expulsée de l'hôtel en janvier 2016. Toute la famille doit désormais dormir dans la rue en pleine saison hivernale.

Dans la rue, la famille rencontre des militants du collectif Migrants 13 qui leur proposent l'hébergement en squat dans un quartier péricentral de la ville. Le squat est constitué d'un immeuble entier et d'un appartement en fond de cour. Les appartements dans l'immeuble sont habités par des hommes français, russes, espagnols, anglais, polonais. La famille récupère l'appartement dans la cour qu'elle nettoie et repeint tout en blanc. Avec l'aide des militants du collectif, Dragan et sa famille récupère du mobilier – des tableaux, une table, un canapé, une gazinière, un frigidaire et un four. Mais l'humidité est très importante et la famille dort à neuf dans un appartement d'à peine 30 m^2 composé d'un salon et d'une seule chambre.

En février 2016, le propriétaire de l'immeuble porte plainte pour l'occupation illégale de son bien. Les occupants de l'immeuble sont convoqués au tribunal et l'expulsion risque de se faire rapidement après la fin de la trêve hivernale le 31 mars. La famille se résout alors à quitter le squat début avril pour occuper un autre appartement. Mais très rapidement l'état médical de Dragan se dégrade et l'homme meurt en mai 2016. Le reste de la famille verra sa demande d'asile finalement acceptée par la CNDA en juillet 2016.

III.3.2. De l'hôtel au CADA, l'expérience d'une famille syrienne à Marseille

Mohamed, son épouse et leurs deux enfants sont originaires d'Alep en Syrie, ville qu'ils fuient durant l'hiver 2015 pour la Turquie. Grâce à la sœur de Mohamed déjà installée à Marseille, la famille parvient à rejoindre la France après sept mois d'attente en Turquie avec un visa délivré par les autorités consulaires françaises. Après un bref séjour chez sa

sœur, Mohamed se voit proposer une place en hôtel ; une proposition qu'il accepte contraint étant donné la promiscuité dans laquelle vivent les deux familles dans un seul appartement.

Le séjour dans un hôtel du quartier Noailles dure environ 3 mois, une expérience éprouvante pour la famille tant l'insalubrité les affecte physiquement et moralement. Il souligne combien la présence des punaises de lit dans les matelas a rendu leur sommeil précaire, générant des boutons et des démangeaisons sur tout leur corps. La famille doit également chasser les rats de la chambre, ces derniers s'infiltrant par les cloisons. La famille se dit satisfaite de bénéficier d'un hébergement, mais ne comprend pas comment les autorités françaises laissent ouverts des hôtels aussi insalubres. Cependant, contrairement à de nombreuses familles qui peuvent rester presque un an à l'hôtel, celle de Mohamed obtient rapidement une place en CADA à Marseille en raison de la procédure administrative accélérée pour les ressortissants syriens et du fait que l'un de ses enfants souffrent de troubles psychiatriques importants.

Ainsi, contrairement à la trajectoire de la famille de Dragan, la famille de Mohamed connaît une trajectoire administrative et donc résidentielle relativement linéaire qui lui permet d'éviter la précarité vécue par la famille serbe. L'hôtel, passage obligé, a constitué un moment de souffrance et d'incompréhension, mais n'a été qu'une étape relativement brève dans leur parcours marseillais.

Conclusion

Les hôtels meublés de centre ville sont, après d'autres grandes villes françaises comme Paris et Lyon, aujourd'hui fortement menacés à Marseille. L'intervention publique a contribué à la réduction de ce parc de logements (de plus de 400 établissements dans le centre ville il y a trente ans à une soixantaine en 2016), reconverti en hôtels de tourisme, en logement ordinaire ou social, ou en cours de transformation. Les hôtels meublés encore en activité font office de parc social de fait pour des populations précaires, souvent migrantes, en situation de mobilité et de vulnérabilité. La vétusté du parc, les

contraintes administratives liées à l'actualisation de leur mise aux normes de par leur statut d'ERP, grèvent les budgets des gérants propriétaires des fonds de commerce, aux moyens financiers souvent limités, et questionnent l'avenir de ces lieux.

Les trajectoires de leurs gérants et de leurs occupants sont au carrefour des dynamiques migratoires marseillaises. Elles placent les hôtels meublés en "milieux de mémoires de l'immigration", pour reprendre l'expression au cœur du travail mené à Paris par Barrère et Lévy-Vroelant (Barrère et Lévy-Vroelant, 2012). Dans une histoire marquée par la présence algérienne (35% des étrangers à Marseille sont aujourd'hui Algériens - AGAM, 2013a), les gérants qui sont très largement issus de cette migration attestent de formes d'insertion socio-économique et de sédentarisation marquée par leur investissement commercial, avec des situations de stabilisation économique très variable. Les occupants traditionnels, vieux chibanis caractéristiques de l'époque des migrations des travailleurs maghrébins, aux situations fragiles et dans un entre deux entre l'ici et le là-bas, sont voués à une disparition programmée. Ils côtoient désormais, outre des publics précaires issus d'horizons divers et des personnes en situation de mobilité touristique, des migrants primo-arrivants, venus seuls ou en famille, originaires d'Europe de l'Est, des Balkans, du Proche et du Moyen Orient, ou encore de la Corne de l'Afrique, qui gonflent les rangs des demandeurs d'asile. Face aux insuffisances de l'offre de logement social, à leur incapacité à y accéder, face aux insuffisances des politiques nationales d'accueil (même si le nombre de places en CADA augmente lentement), les services de l'Etat financent des hébergements en hôtels meublés pour les publics les plus vulnérables, contribuant ainsi à maintenir un parc de logements que la Ville cherche à éliminer. Cette offre, pourtant insuffisante, pose la question des modalités de logements de ceux qui n'y ont même pas accès. Un certain nombre d'acteurs associatifs et militants dénoncent la nécessaire multiplication des squats dans le centre ville, l'augmentation du nombre de sans abris, en appellent à la constitution d'un réseau hospitalité pour accueillir ces publics en souffrance, dans et hors de la ville. Où se dirigent alors ceux qui sont exclus du parc d'hébergement bon marché du centre ville ? Des marchands de sommeil, des squats, des bidonvilles, se déploient aux marges du centre, notamment dans le 3ème arrondissement, autour de la Belle de Mai et des cités dégradées, mais aussi dans les quartiers nord de la commune, caractérisés par une importante population d'origine migrante et en situation de pauvreté. L'action publique dans le centre ville déplace les

frontières de la précarité vers les périphéries, mais le centre ville, doté de nombreuses ressources et résistant presque malgré lui aux opérations de rénovation, reste encore un lieu d'accueil, un espace ressource, pour des publics migrants et issus de l'immigration, aux temporalités d'installation décalées. Pour combien de temps ?

Partie 3 – Accueil, soutiens, hospitalité

Chapitre 7 - L'école, un lieu d'ancrage dans la ville ?

Gwenaëlle Audren, Hélène Jeanmougin, Marguerite Valcin

Avec la participation de Virginie Baby-Collin, Mathilde Costil, Claudette Lafaye

Introduction

Au cœur des débats actuels sur la mixité, la laïcité, l'accroissement des inégalités, le rôle et la place de l'école dans la ville semble être réinterrogé. Si pour les professionnels de l'éducation la revalorisation des valeurs républicaines et l'adaptation à la diversité des publics accueillis conditionnent les pratiques professionnelles, pour les parents d'élèves et leurs enfants, l'école est au cœur de pratiques scolaires, résidentielles et urbaines multiples et représente un vecteur structurant de pratiques quotidiennes à plusieurs échelles. Pour les parents, cela peut donner lieu à l'élaboration de stratégies variées[204] (Ballion, 1986 ; François et Poupeau, 2008 ; Francois, Poupeau et Courratier, 2005 ; Léger et Tripier, 1986 ; Oberti, 2007 ; Van Zanten, 2001). L'école est aussi au cœur des pratiques urbaines et des sociabilités locales des enfants (Authier et Lehman-Frisch, 2012 ; Karsten, 2003 ; Zotian, 2014). La diversité des pratiques (professionnelles, scolaires, résidentielles, ou citadines) de différents acteurs, institutionnels, parents d'élèves et enfants, dans et autour de l'école, est un indicateur des recompositions socio-urbaines locales. Le prisme scolaire est révélateur d'enjeux multiples, notamment des

204 Evitement de l'école de secteur par dérogation ou recours à l'enseignement privé, déménagement, respect de la carte scolaire, investissement au sein de l'école etc.

modalités des coprésences ou des modes d'appropriation du quartier, et de la ville : l'école peut être perçue comme un point de départ mais aussi un prisme d'analyse pour saisir la ville.

Si elle a parfois été désignée comme un point de fuite (Bidou, 1984 ; Clerval, 2008 ; Hamnett, 2003), elle peut aussi constituer un point d'ancrage dans la ville. Pour qui et comment l'école fait-elle ressource et favorise-t-elle les ancrages ? Dans quelle mesure l'école participe t-elle du maintien de la fonction « tremplin » des quartiers centraux ? Dans quelle mesure peut-elle être un espace d'accueil pour les enfants de familles immigrées et de publics précaires, et répondre en même temps aux attentes éducatives de familles plus aisées de « gentrifieurs » récemment installées ? En analysant les articulations entre l'école et le quartier, il s'agit de voir en quoi, l'école, au-delà de ses fonctions premières d'apprentissage, devient (ou non) un support de ressources multiples, au cœur des pratiques citadines des parents et des enfants, favorisant (ou non) l'ancrage local et l'appropriation du quartier et de la ville.

L'enquête qualitative menée dans l'hypercentre marseillais (Noailles, Belsunce, le Chapitre et le Panier, dont on connaît maintenant les principales caractéristiques, chapitre 2) ainsi que dans le quartier attenant de Notre Dame du Mont, repose sur une approche méthodologique plurielle tant au niveau des échelles que des analyses. Ce chapitre donne la parole aux directeurs, ainsi qu'aux parents et aux élèves de diverses écoles primaires et maternelles du centre-ville. Le choix des premiers niveaux de la scolarité répond au statut particulier des trajets quotidiens à cette étape scolaire : les enfants sont généralement accompagnés à l'école à ces âges (Authier et Lehman-Frisch, 2012 ; Rivière, 2014), et les parents plus proches de l'école que dans le secondaire. Outre les témoignages de ces différents acteurs, la production de dessins et cartes mentales produits par des élèves d'une classe d'une école primaire éclaire les dynamiques d'appropriation territoriale dont l'école est à la fois support et moteur.

A partir de l'analyse des entretiens auprès des directeurs d'écoles, la première partie questionne le rôle du contexte local (caractéristiques socio-urbaines, social et résidentiel) dans le travail des professionnels, et la façon dont ils y font face. Entre engagement et adaptation, comment les acteurs de l'école s'adaptent-ils à son public et

quelles conséquences cela a-t-il sur l'évolution de l'offre scolaire et de ses fonctions ? La deuxième partie interroge les discours et les pratiques des parents d'élèves, pour éclairer, d'une part, la manière différenciée dont ils se saisissent de la potentielle ressource qu'est l'école et d'autre part, le rôle de l'école dans l'ancrage dans la ville. S'inscrivant dans la lignée de travaux explorant l'espace urbain vécu et perçu par les enfants (Karsten, 2003 ; Zotian, 2014), notamment dans des contextes de gentrification et de mixité sociale (Authier et Lehman-Frisch, 2012), la troisième partie questionne le rôle de l'école dans les constructions des pratiques urbaines et des sociabilités locales des enfants.

I. La ville à l'école : ajustements locaux et construction d'un espace de ressources potentielles

La sectorisation scolaire fait des écoles des miroirs sociaux des quartiers dans lesquelles elles sont implantées. Dans le périmètre d'étude du centre ville de Marseille, les écoles scolarisent une majorité d'élèves défavorisés et d'origines nombreuses et extrêmement diversifiées. Ce constat vaut pour l'ensemble des écoles REP+[205] du périmètre, mais la représentation de ces publics dans les écoles peut varier légèrement, selon le secteur d'enseignement (public ou privé) et selon l'implantation de l'école dans les quartiers (le Panier semble ainsi se distinguer par une plus grande mixité sociale).

En quoi le contexte local (scolaire, social et résidentiel) affecte-t-il le travail des directeurs ? Dans quelle mesure l'école s'adapte-t-elle à son public et quelles en sont les conséquences sur l'évolution de l'offre scolaire? En tant qu'institution républicaine, par les différentes actions mises en œuvre localement, l'école devient un espace de ressources multiples qu'il s'agit de d'identifier.

205 Réseau d'éducation prioritaire, issu d'un classement des écoles par l'éducation Nationale en fonction d'un indice social (http://www.gouvernement.fr/partage/1731-l-indice-social-pour-evaluer-la-difficulte-scolaire).

Pour répondre à ces questions, une enquête par entretien a été menée en 2016 auprès de neuf directeurs d'école (deux écoles maternelles et cinq écoles élémentaires publiques et deux écoles primaires privées), situées dans les quartiers du Panier, de Belsunce, du Chapitre, mais aussi dans une école plus excentrée, dont le secteur de recrutement englobe l'ensemble du quartier de Noailles. Les résultats présentés sont issus d'une analyse thématique des discours de ces directeurs.

I.1. De nécessaires ajustements locaux : Actions et adaptations des directeurs face au contexte local

« (…) *On fait beaucoup d'oral, de relationnel, les gens viennent souvent sonner pour demander des choses, ici on est très très accaparés* ***et je suis un peu tout, assistant social, écrivain public*** *(…) Ici tout est compliqué car les gens ne savent pas lire, il y a une grande difficulté de faire passer les informations, celles par écrit surtout, elles ne sont guère lues, mais on le fait quand même (…) On est pas du tout sur des parents consommateurs, ils mettent beaucoup de choses dans l'école, ils ont beaucoup d'espoir, même s'ils sont très maladroits des fois, ils ne savent pas comment ça fonctionne, ils n'ont pas la vision du fonctionnement d'une école, c'est très long à leur expliquer, et le temps qu'ils s'y habituent … mais ils nous font beaucoup confiance* ». (Directeur d'une école élémentaire à Belsunce).

Les actions quotidiennes des directeurs d'écoles soulignent les fonctions multiples de ces derniers, au delà de la simple dimension éducative.

I.1.1. Une adaptation au contexte scolaire local

Désormais médiatisée[206], la mauvaise gestion municipale des établissements scolaires et la piètre qualité des locaux (taille, organisation) sont autant de points négatifs qu'essaient de contourner les directeurs par différentes stratégies[207] qui permettent tant bien que mal de s'adapter au contexte scolaire local (dans 6 entretiens sur 9). Les

206 Lire l'article de Stéphanie Harounyan et Marie Piquemal paru dans le journal *Libération* le 1er février 2016 intitulé « Marseille : école primaire, gestion secondaire » : http://www.liberation.fr/france/2016/02/01/marseille-ecole-primaire-gestion-secondaire_1430436; ou alors l'article du journal en ligne Marsactu sur les problèmes d'inscriptions : https://marsactu.fr/dans-le-centre-de-marseille-on-va-finir-par-ouvrir-une-ecole-clandestine/

207 Organisation chronométrée des récréations, travail sur les relations parents/ATSEM (Agent Spécialisé des écoles Maternelles).

défaillances dans le système d'affectation et d'inscription de la Ville (Dahdah, Audren et Bouillon, 2017) largement pointées du doigt par les directeurs (dans 8 entretiens sur 9), causent des situations très complexes pour les familles, accentuant les retards de scolarisation. Face à ce constat, la plupart des directeurs développent des stratégies pour pallier aux difficultés d'inscription dans les écoles du centre-ville et faciliter les démarches des parents. Si trois directeurs avouent inscrire des enfants en contournant le système classique, une majorité fait *« marcher son réseau »* pour trouver des places disponibles dans d'autres écoles **:**

« (…) *Moi j'inscris tous les jours en ce moment, normalement toutes les inscriptions se font en Mai mais depuis la rentrée, j'ai eu plus d'une trentaine de nouveaux entrants … c'est compliqué car je n'ai qu'une demi décharge et pendant un jour par semaine j'inscris … et l'inscription ici ça demande beaucoup de temps car j'ai besoin de Google TRAD, ou d'un traducteur (…)* » (Directeur d'une école maternelle à Belsunce).

I.1.2. Une adaptation à la diversité des profils des parents d'élèves

En lien avec le profil (social, économique, ethnique) des parents d'élèves, les directeurs relèvent que les relations qu'ils ont ici, en centre-ville, sont différentes de celles qu'ils ont pu avoir avec des parents dans d'autres quartiers, notamment plus favorisés où la présence de parents plus *« consommateurs »* semble plus élevée (3 entretiens sur 9). L'ensemble des directeurs soulignent une réelle confiance des parents dans l'école (8 entretiens sur 9) qui la considèrent encore comme un ascenseur social. Par contre, les problèmes liés au profil social, au manque de connaissances du système éducatif, à la non maîtrise des codes sociaux et/ou de la langue, impliquent dans la majorité des écoles des problèmes de positionnement de certains parents face à l'institution scolaire :

« *(…) Les parents n'ont pas la distance avec les enseignants ni avec la directrice d'école (…) Ici, on parle quartier, il y a un côté gouailleur. Il faut sans arrêt se replacer (…), replacer un ordre, une place entre la directrice, le maître, et le parent (…) Parfois c'est difficile, et cela vient soit du manque d'éducation de certains, ou du manque de maniements des codes sociaux (…) Il y a un* ***aspect relations publiques dans mon boulot bien supérieur à d'autres écoles*** *(…)* » (Directeur d'une école élémentaire au Panier).

Face à la diversité des profils de parents d'élèves, les directeurs portent « plusieurs casquettes ». Ils s'adaptent et font évoluer leurs pratiques. Ils jouent des rôles multiples, autres que celui de leur position hiérarchique de directeur d'école. A travers l'écoute et différentes formes de dialogue, les directeurs jouent un **rôle social,** qui peut devenir un soutien administratif. La majorité estime consacrer beaucoup de temps pour les familles, par exemple en s'adaptant aux difficultés sociales et linguistiques des parents d'élèves, « oralisant, réexpliquant » individuellement les informations aux familles.

« (…) *après cette mairie communique très mal ! Elle ne comprend pas à qui elle a à faire, et encore moins dans ce quartier… elle fait tout par écrit ! C'est écrit dans le journal d'aller inscrire son enfant, mais ici personne ne lit le journal, … pareil pour leurs affiches, personnes ne les lit. Moi je tire l'affiche en petit et je la distribue individuellement aux enfants ; on fait un énorme travail de fond parce que sinon ils passent à la trappe ! (…)* ***Ce qu'on fait nous, c'est qu'on oralise ! Il faut dire à l'oral et répéter*** (…) » (Directeur d'une école maternelle à Belsunce)

I.1.3. Différentes adaptations face à l'hétérogénéité des enfants

« *Et puis il y a des enfants qui ne s'y mettent jamais car ils sont entre deux. Les parents rentrent très régulièrement dans le pays d'origine, et ils ne sont pas sûrs de rester. C'est difficile pour les enfants de se mettre au boulot car ils ne savent pas si dans 3 mois ils seront encore là, si ils vont avoir le visa, l'asile etc.* (…) » (Directeur d'une école élémentaire au Chapitre).

« [*sur les enfants en difficulté] C'est des enfants qui ont du mal à se situer dans leur appartenance, ils sont en France donc ils sont français, mais en même temps ils revendiquent leur appartenance au pays d'origine, celui des parents (…) c'est compliqué, la multi appartenance c'est difficile à gérer pour eux* » (Directeur d'une école primaire privée à Belsunce).

Comme dans de nombreuses écoles, les directeurs soulignent une grande hétérogénéité des profils scolaires de leurs élèves (comportement, niveau, apprentissage), mais ils insistent sur certains problèmes d'adaptation à l'école et de maîtrise de la langue française. Pour la plupart des directeurs ces difficultés relèveraient d'un problème de

positionnement de certains enfants (entre ici et là-bas). Certains directeurs s'adaptent via la promotion de la pédagogie différenciée, d'autres mettent en place des ateliers Montessori, l'idée commune étant de placer les élèves en difficulté dans un contexte de réussite.

I.2. L'école, point de convergence / lieu d'activités plurielles et support de solidarités multiples ?

*« (…) l'école c'est aussi un lieu de vie » (*Directeur d'une école élémentaire au Panier)

I.2.1. Un lieu d'apprentissage et d'ouverture culturelle pour les enfants

Pour la majorité des directeurs l'origine sociale joue un rôle déterminant sur la scolarité des enfants (que ce soit sur l'apprentissage et le niveau scolaire mais aussi sur l'ouverture culturelle et la pratique d'activités extrascolaires). Pour eux, l'école en tant qu'institution républicaine se doit d'apporter les « fondamentaux » mais aussi de devenir un lieu d'une plus grande égalité. Face à cet idéal et au type de public accueilli, les directeurs construisent des projets d'établissements qui traduisent leurs représentations du rôle de l'école, en tant qu'institution républicaine. L'école devient alors un espace central et structurant pour certains enfants.

« [sur le projet d'école] (…) *C'est tout ce qui est basique, savoir lire, écrire, compter parce que pour eux (les familles et enfants nouvellement arrivés) c'est essentiel ! Après on amène les élèves dans les musées, ce n'est pas un problème, mais nous notre boulot c'est le français et les maths. C'est le seul moyen qu'ils ont pour accéder à la citoyenneté c'est ça, après la culture oui mais ce n'est pas essentiel, ici on est sur les fondamentaux d'école à fond et connaitre la République* (…) » (Directeur d'une école élémentaire au Chapitre).

Dans la majorité des écoles l'apprentissage et la maitrise des fondamentaux (lire, écrire, compter) constitue le premier axe du projet, l'ouverture culturelle arrive en deuxième position tandis que la transmission des valeurs de la République (la mixité, devenir citoyen, l'égalité homme/femme) arrive en troisième place. Les directeurs tiennent

compte du contexte local (caractéristiques des quartiers centraux, public accueilli) pour axer leurs projets sur des aspects qu'ils estiment fondamentaux (le rapport de l'école au quartier est évoqué comme justification de ces orientations).

« (…) *Y'a des enfants où il ne se passe rien d'autre que l'école quoi, à la maison y'a pas grand-chose qui se passe (…) ici on le sait très bien, et du coup on fait le maximum à l'école, pour les aider, au niveau culturel aussi, rien ne se passe, ils sont là tout le temps, toute la journée et jusqu'à fin de l'étude* (…) » (Directeur d'une école élémentaire au Chapitre).

Cinq directeurs sur neuf soulignent que ***« rien n'est fait »*** à la maison, et font donc en sorte qu'un maximum de choses soit fait dans l'école, que ce soit via les projets culturels, le soutien ou le suivi scolaire des enfants, sur le temps scolaire et hors temps scolaire. Au sein des écoles on observe alors une multiplication des partenariats pour favoriser le soutien scolaire et apporter une ouverture à certains. Certains ouvrent leurs écoles hors temps scolaire, notamment pendant les vacances, pour donner un lieu d'étude et d'activités aux enfants, ailleurs que chez eux et pour les *« sortir de la rue »*[208].

I.2.2. L'école un lieu vecteur d'actions solidaires

« (…) *Nous on est affilié RESF, je le dis bien à la rentrée aux parents, si vous avez des problèmes, besoin d'une attestation etc. (…) On le dit aux familles, si papa est arrêté, s'il est envoyé au centre de rétention vous venez nous voir et de suite on bouge ! (…). Il y a la signature de pétition, mais aussi des collectes, l'organisation de gouters. Et après y'a des parents bobos sympas qui amènent chaque lundi un panier de course* (…) » (Directeur d'une école maternelle à Belsunce).

Les différents types de mobilisations en faveur des familles en difficulté semblent assez fortes et surtout se retrouvent dans l'ensemble des écoles étudiées. Une large majorité

208 Comme dans cette école élémentaire publique au Panier, qui accueille le soir 7 dispositifs différents, notamment du soutien scolaire, (Coup de Pouce, CLEM etc.) ainsi que des ateliers culturels encadrés par des enseignants ou par le directeur lui-même, qui s'occupe d'un atelier échecs. Par ailleurs, cette école accueille le dispositif « école ouverte » pendant les vacances, permettant aux élèves et à certains collégiens du quartier de s'y rendre pour faire leurs devoirs le matin et participer à des activités culturelles et sportives l'après midi.

des directeurs (7/9) reconnaissent une solidarité entre les familles, visible par des actions informelles (collectes alimentaire, de vêtements, voire même d'argent à travers l'organisation de goûters solidaires) venant directement des parents d'élèves, ou par la mobilisation d'un réseau associatif et militant (notamment RESF, Réseau Éducation Sans Frontières). La majorité des directeurs et des équipes enseignantes cautionnent ces actions, voire les favorisent, mais dans des degrés et des modalités qui varient entre écoles : de la simple ouverture de l'école hors temps scolaire pour accueillir ces activités, à l'organisation de réunions d'information auprès des parents ou de collecte, en passant par des actions plus fortes en lien avec RESF.

Organisées et relayées au sein de l'école, l'ensemble de ces actions font de l'école un lieu de ressource et de soutien essentiel ; un espace qui représente pour les familles vulnérables et pour les demandeurs d'asile un point d'ancrage dans leur démarche d'installation en ville (cf. infra).

Les caractéristiques de l'offre scolaire ainsi que le type de public accueilli dans les écoles de l'hypercentre affectent le travail des directeurs qui par différentes pratiques et stratégies s'adaptent à ce contexte spécifique. Par ces ajustements locaux, l'école devient un espace de ressources multiples pour les parents et pour les enfants.

II. L'école, une ressource pour l'ancrage des parents d'élèves dans l'espace urbain

Si l'école endosse un rôle social dans l'hypercentre marseillais, on peut imaginer que les parents d'élèves ayant le plus recours à la ressource potentielle qu'elle devient sont les parents issus de milieux défavorisés. En quoi cette fréquentation quotidienne devient-elle une ressource pour s'ancrer en ville, et pour quels parents ?

Cette deuxième partie s'appuie sur une enquête de terrain menée de février à mai 2016, composée de 48 entretiens semi-directifs auprès de parents d'élèves de diverses écoles du centre-ville marseillais (1er, 2ème, 3ème, 4ème et 6ème arrondissements). Ces parents d'élèves présentent des situations administratives, sociales, culturelles, linguistiques et

économiques variées mais il s'agit majoritairement de parents d'élèves de petites classes (77% des personnes interrogées ont un enfant au moins à l'école primaire, 40% en ont au moins un à l'école maternelle). On utilisera ici 11 des 48 entretiens effectués. Cet échantillon réduit est exclusivement composé de mères de famille, qui présentent toutefois des profils sociaux variés.

Tableau 4 : Profil socio-culturel des mères d'élèves rencontrés lors de l'enquête (2016)

Nom	Quartier de résidence	Nationalité	Activité professionnelle	Activité à l'école ?
Ashna	Canebière	Indienne	Mère au foyer	Cours de FLE
Bilonja	Gare Saint-Charles	Kosovare	Activité bénévole	Non
Charlotte	Cours Julien	Française	Chercheure	Non
Djamila	Vieux Port	Algérienne	Recherche d'emploi	Non
Éléonore	Le Chapitre	Française	Coordinatrice	APE
Iliana	Gare Saint-Charles	Kosovare	Employée	Non
Lena	Belsunce	Russe	Recherche d'emploi	Cours de FLE
Lina	Vieux Port	Algérienne	Mère au foyer	Cours de FLE
Magali	Le Panier	Française	Travailleuse sociale	Non
Maria	La Joliette	Salvadorienne	Employée	Non
Samia	Le Chapitre	Française	Auto-entrepreneuse	APE

II.1. Les écoles, des lieux d'accompagnement individuel pour les différents parents

II.1.1. Associations et mobilisations de parents d'élèves entre inclusion et exclusion

Il existe dans les établissements des associations de parents d'élèves (APE) ou des parents délégués, auto-proposés ou désignés par les directeurs et directrices. Il s'agit alors, pour les parents impliqués, d'un moyen de rencontrer d'autres habitants du quartier. C'est ce que rapporte Éléonore, une responsable administrative et financière

originaire de Lyon : *« Je me suis investie dans les associations de parents d'élèves et du coup en allant les chercher, aux réunions, on s'est fait un réseau de copains* ».

Cette même enquêtée regrette cependant que les APE semblent cependant réservées, de fait, à des parents d'élèves favorisés d'un point de vue socio-culturel. Si les APE se veulent inclusives pour les parents en difficulté (elles participent souvent à l'organisation des goûters solidaires organisés avec RESF (voir supra), elles demeurent donc en un sens exclusives.

Encadré 23 : Mobilisation des parents d'élèves pour le logement – le cas de Saint Denis (Mathilde Costil)

L'école est un lieu de mobilisation important pour les ménages en difficultés. A Saint-Denis, les mobilisations se font principalement sur la question du logement (au-delà des mobilisations proprement scolaires : demandes d'ATSEM, non remplacement des enseignants, etc.). Ainsi, dans le quartier gare, de nombreuses mobilisations sur le logement ont commencé dans les écoles, parce qu'elles touchaient des élèves scolarisés. L'une des plus emblématiques a porté sur les expulsions de plusieurs squats par la préfecture, pour des raisons de sécurité, en décembre 2011[209] (et en substitution au maire, jugé défaillant). Sur ce micro-quartier, ces expulsions se sont faites à l'heure où les enfants se rendent à l'école et ont donc profondément choqué la population. S'en est suivi une forte mobilisation des parents d'élèves (manifestation, occupation du parvis de la mairie, interpellation des élus, etc.) pour demander le relogement des familles. D'autres situations plus récentes ont vu la création d'un collectif « Pas d'enfants à la rue », regroupant parents d'élèves et militants autour de ces questions. En sus des luttes pour le relogement de ménages expulsés, ou de mise à l'abri de familles déjà à la rue, les mobilisations ont aussi fréquemment pour objet la négociation d'un hébergement à proximité de l'école pour permettre aux enfants de continuer leur scolarité au mieux. La question de la proximité des hébergements proposés aux familles est en effet une question majeure en Ile-de-France -en raison des déplacements fréquents des ménages, et au vu de l'étendue de la région et des temps de transports que cela peut impliquer- et

209 Une série d'expulsion touche alors la Seine-Saint-Denis suite à plusieurs décès dans l'incendie d'un squat de Pantin en septembre 2011.

a un impact sur la scolarisation. Ainsi, un rapport sur les droits de l'enfant de 2016[210] note qu'en Seine-Saint-Denis, seul un tiers des ménages résidaient toujours dans le même hôtel au bout d'un an (contre quatre familles sur cinq en Essonne, Val-de-Marne et Val d'Oise) ; également, 31% des enfants qui avaient déménagé une fois et plus durant les douze mois précédents n'étaient plus scolarisés.

Ces mobilisations prennent généralement la forme de manifestations, pétitions, voire parfois d'occupation d'école dans les cas les plus complexes (familles à la rue non hébergées en raison de la saturation du 115, par exemple). Ces mobilisations permettent généralement de pousser la municipalité à s'impliquer, en assurant, par exemple, quelques nuits à l'hôtel, et en faisant pression, en plus des parents d'élèves, pour débloquer des situations auprès de la préfecture. Ainsi, la mobilisation pour les familles de l'immeuble du 48, rue Gabriel Péri, pris d'assaut par le raid en novembre 2015, s'est fortement structurée autour de l'école fréquentée par les enfants, située dans la même rue. Des réunions entre ces ménages et le DAL, et des militants impliqués auprès d'eux, se sont d'ailleurs tenues dans l'école.

Encadré 24 : Les collectifs locaux RESF à Belleville : l'école, lieu d'une solidarité de proximité (Claudette Lafaye)

C'est autour de parents d'élèves et de jeunes majeurs sans-papiers arrêtés ou menacés d'expulsions que se créent, dès la rentrée 2005, dans tous les établissements scolaires de Belleville, des collectifs de soutien qui se fédèrent au sein du RESF, le Réseau Education Sans Frontières (Blic et Blic, 2006 ; Blic et Lafaye, 2011, 2013, 2015). Au-delà de revendications de régularisation des sans-papiers, la solidarité s'organise concrètement jusqu'à aujourd'hui au sein de l'espace de voisinage, à partir des cas signalés auprès d'un parent d'élève, d'un enseignant ou parfois même d'un voisin, au sein des écoles ou à leurs abords.

La menace d'expulsion et *a fortiori* le placement en centre de rétention déclenchent un soutien dont l'enjeu est d'éviter la reconduite à la frontière. Si des recours juridiques sont systématiquement engagés, des actions multiples rendent visible le soutien de la communauté scolaire et du quartier autour du jeune majeur ou du parent menacé :

210 (Défenseur des droits, 2016)« Droit fondamental à l'éducation : une école pour tous, un droit pour chacun », rapport Droit de l'enfant.

rassemblements devant les commissariats, les écoles, la Préfecture de police, présence dans les salles d'audience des tribunaux, journées « écoles mortes », « tournées des écoles », goûters et repas solidaires dans l'espace public du quartier... Les parrainages républicains organisés à la mairie d'arrondissement font coexister une promesse singulière, celle du parrain qui s'engage à accompagner les sans-papiers jusqu'à sa régularisation, et l'expression de valeurs républicaines incarnées par le lieu et les élus présents. De même, les banderoles accrochées au fronton des écoles bellevilloises (« *Solidarité avec les familles sans papiers* », « *Parents sans papiers, enfants en danger, écoles solidaires* » ; « *Parents d'ici venus d'ailleurs, quartier solidaire* ») manifestent à la fois un attachement à des voisins et à des familles avec lesquelles les liens se sont resserrés et une solidarité collective avec les sans-papiers en général. La régularisation du jeune et/ou de la famille est ensuite recherchée, de manière concrète, à travers la constitution du dossier composé des preuves de l'enracinement en France, mais aussi des lettres de soutien et pétitions, et à travers l'accompagnement à la Préfecture.

A Belleville comme dans d'autres quartiers d'immigration, l'école offre un espace de rencontre effectif entre sans-papiers, étrangers réguliers et français. Cette rencontre est souvent une découverte qui change le regard[211] : le sans-papiers, loin de l'abstraction du clandestin, se révèle être un proche que rien ne distingue en dehors de sa situation administrative. L'atteinte portée à des figures familières de la communauté scolaire telles que l'élève ou le parent d'élève vient remettre en cause la conception civique de l'école comme espace ouvert à tous et suscite un sursaut moral. Ce qui est affecté par l'expulsion, ou par sa menace, ce n'est pas seulement une personne ou une famille mais une communauté dans son ensemble dont les membres se sentent personnellement et collectivement concernés. Ainsi, si la communauté scolaire et/ou de voisinage qui se dessine est en partie préexistante, notamment à travers l'école, elle est aussi révélée à elle-même à travers l'atteinte portée à l'un de ses membres. L'élève menacé met ainsi en branle une communauté jusque-là en partie virtuelle et la fait exister tant aux yeux de ceux qui s'y reconnaissent qu'au-delà. Les collectifs RESF font de l'école le lieu d'une solidarité de proximité vis-à-vis des migrants, ce que d'autres mobilisations antérieures avaient déjà préfiguré à Belleville (Dutercq et Lafaye 2003; Dutercq et Lafaye 2007).

211 Ceci est d'autant plus vrai à Belleville que les comités locaux sont souvent composés de membres sans grande expérience de l'engagement militant (Blic et Lafaye, 2013), ce qui n'est pas le cas partout (Mathieu, 2010).

II.1.2. Rentrer dans l'école pour s'adapter à la ville : les établissements scolaires comme ressources sociales pour les parents en difficulté

Les goûters solidaires et autres initiatives de la part des différents acteurs impliqués dans la vie des écoles constituent un réel soutien pour plusieurs parents sans papiers ou demandeurs d'asile, comme Iliana, une femme kosovare arrivée en décembre 2014 à Marseille, en situation irrégulière et financièrement précaire : « *L'école aide un peu : avec les goûters solidaires, on a un peu de sous. Il y a aussi une assistante sociale qui travaille à l'école des Abeilles et qui nous aide à constituer les dossiers pour la Préfecture. C'est elle qui m'a parlé de RESF* ».

Ce témoignage renforce l'idée évoquée par les directeurs d'établissements du rôle social des écoles dans l'hypercentre. Au point que pour Bilonja, l'école est devenue un point d'ancrage. Au moment de l'entretien, elle logeait dans un squat à proximité de la gare Saint-Charles qui était sur le point d'être expulsé. Alors qu'il était urgent de trouver un hébergement, elle a refusé des propositions de logement en dehors de Marseille en partie pour ne pas avoir à quitter l'école.

II.1.3. Les cours de FLE : une ressource multiple pour les parents allophones

- Une ressource linguistique : parler pour mieux s'ancrer

Des cours de Français Langue Étrangère (FLE) gratuits sont organisés dans deux des écoles étudiées212 par la plateforme associative Espace Pédagogie Formation France (EPFF). Ashna, une Indienne inactive arrivée en France en 2013 avec son mari, contractuel à l'université d'Aix-Marseille, suit ces cours depuis un an et demi : elle les voit comme une aide précieuse : « *Avant c'était difficile, ne serait-ce que pour aller au marché, au laboratoire, à l'hôpital. Maintenant je parle un peu français* ».

- Une ressource sociale, morale et administrative : un point d'ancrage fort

212 L'école élémentaire François Moisson (2e arr.) et l'école maternelle des Bergers (6e arr.).

Le cours de FLE est aussi une ressource sociale. Au début des cours[213], Virginie (l'enseignante) oralise les informations affichées sur les panneaux à l'entrée de l'école et s'assure que tous les parents présents ont compris de quoi il retourne. Outre une meilleure compréhension de la ville, ces cours permettent aux personnes en situation irrégulière d'améliorer leur dossier pour la Préfecture214 et de sortir régulièrement d'un quotidien pesant – ce dont témoigne Lena, une Russe d'origine turkmène au fort capital socio-culturel qui attendait une réponse de l'OFPRA à sa demande d'asile depuis 9 mois au moment de l'entretien : ***«*** *Mon fils a postulé partout dans le 1er, le 2ème, à chaque fois on le renvoie car il n'a pas ses papiers […]. Les cours de français de Virginie aident beaucoup […]. Ça me change les idées, c'était aussi pour oublier ce stress… À part les cours je suis tout le temps à la maison. Si j'ai besoin de quelque chose, je peux demander aux gens du cours de Virginie ».*

Ces cours représentent donc une ressource multiple pour ces parents d'élèves, pour s'adapter à un espace normé et pour s'y ancrer, au point que certains parents d'élèves continuent de fréquenter l'école des Bergers ou l'école François Moisson pour ces cours même s'ils ont déménagé en dehors du centre-ville.

- Un espace privilégié de mixité

Enfin, les cours de FLE permettent de rencontrer d'autres parents. Les cours d'EPFF réunissent quatre fois par semaine un petit nombre (une douzaine environ) de parents d'élèves issus de milieux sociaux et d'ensembles géographiques extrêmement divers. Lina, une stagiaire algérienne venue à Marseille pour l'emploi de son mari dans l'aéronautique, a rencontré par le biais des cours, des parents d'élèves très différents et s'en réjouit : *" J'ai beaucoup aimé les cours car je m'y suis fait des amies : je connais des gens de cultures et origines différentes. (…). C'est sympa quand on découvre d'autres choses et d'autres gens : car avant je connaissais surtout des Algériens, des arabes*".

213 Grâce à l'aimable autorisation de l'enseignante, nous avons pu assister à un cours dans les deux écoles concernées en mars 2016.

214 La participation régulière à des cours de français est un élément positif dans un dossier de demande de permis de séjour.

À travers l'action des parents impliqués dans l'école, des équipes pédagogiques et des cours de FLE gratuits qui y sont proposés, l'école constitue un espace de solidarités multiples en faveur des familles démunies, allophones et/ou sans papiers, et peut représenter un point d'ancrage dans leur démarche d'installation en ville. Mais plus largement et en dehors des activités organisées au sein des établissements, les écoles ont une place centrale dans l'espace de vie des parents d'élèves et dans leurs sociabilités.

II.2. L'école au cœur du quartier : un espace de proximité pour tous les parents

D'après les propos de Clément Rivière dans sa thèse de 2014 sur l'encadrement parental des enfants en milieu urbain, le moment où les parents cessent d'accompagner leurs enfants à l'école se situe souvent à l'entrée en sixième (Rivière, 2014). La forte proportion, au sein des personnes interrogées, de parents d'élèves de petite classe (maternelle ou primaire) nous permet donc d'interroger la relation *personnelle* et *quotidienne* que peuvent avoir l'ensemble des parents d'élèves avec l'école de leurs enfants.

II.2.1. Les écoles comme pôles structurants des pratiques spatiales parentales

L'école apparaît comme un espace de proximité qui structure les pratiques spatiales des parents d'élèves au quotidien. « *Maman de toutes façons c'est Vieux Port – Lidl – école !* » : la fille de Djamila caricature l'espace de vie de sa mère, une Algérienne mère de 4 enfants et sans emploi, arrivée à Marseille en novembre 2015. Outre les courses alimentaires et quelques balades de loisir vers le Vieux Port à deux pas du domicile, les trajets scolaires sont en effet au cœur de l'espace de vie de Djamila. Il importe alors de comprendre comment cette importance spatiale peut devenir un vecteur d'ancrage pour les différents parents d'élèves.

II.2.2. Les trajets scolaires comme vecteurs d'appropriation de l'espace urbain

Les trajets scolaires modèlent les pratiques spatiales des parents d'élèves : s'ils peuvent être contraignants, ils constituent pour certains parents des vecteurs d'appropriation de l'espace urbain. C'est le cas de Maria, une Salvadorienne au fort capital culturel qui travaille sur les docks de Marseille depuis plus de 10 ans et y habite depuis 2014. Elle note un changement dans son rapport à l'espace du quartier depuis qu'elle est chargée au sein de son couple d'accompagner sa fille à l'école primaire : *"Je perçois [mon quartier] différemment depuis que je travaille à la maison et que je m'occupe d'aller chercher mes enfants, surtout la petite. [...] Les distances me paraissent beaucoup plus courtes. Tout ce qui me semblait un peu menaçant, pas très joli, m'est devenu familier [...] Maintenant c'est chez moi ».*

Il apparaît alors que l'école n'est pas uniquement une ressource pour les parents d'élèves les plus démunis : elle est une ressource pour tous les parents d'élèves *de petites classes*.

Carte 39 : L'école comme vecteur d'appropriation du quartier, l'exemple de Maria

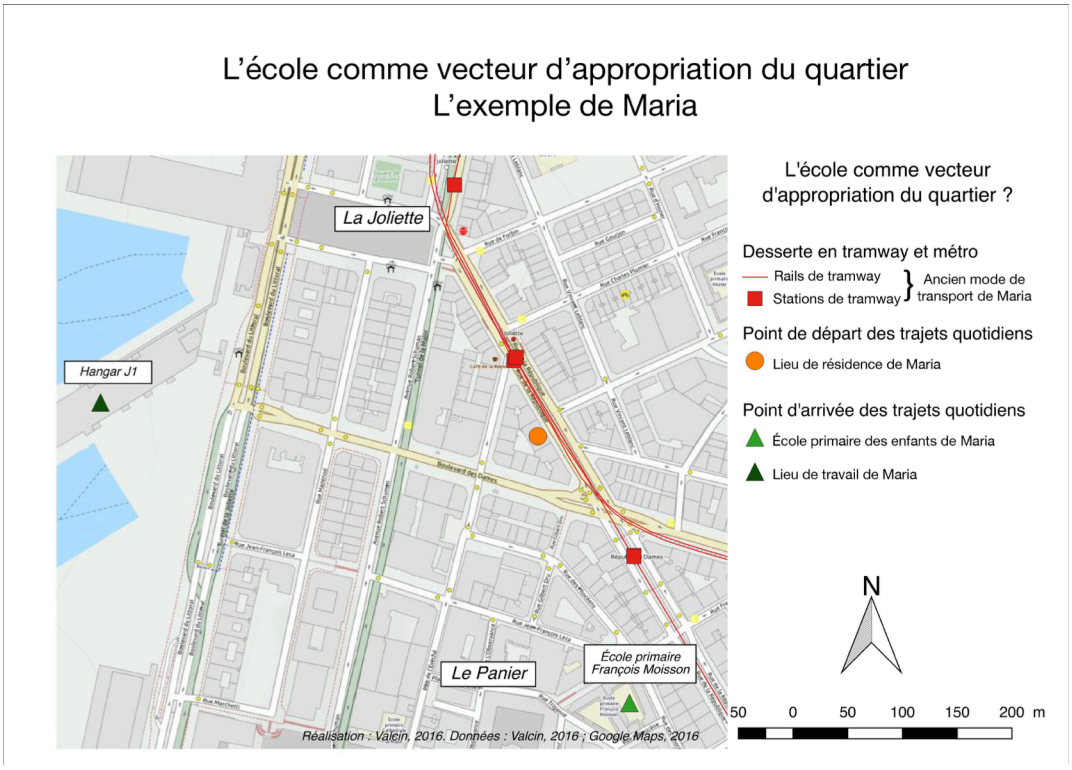

II.2.5. Les écoles comme pôles de sociabilités : des repères dans la ville

- Des lieux de sociabilités pour l'ensemble des parents d'élèves

Une large majorité des parents interrogés se sont fait des connaissances ou des amis grâce à l'école de leurs enfants. Les écoles apparaissent donc comme des pôles de sociabilités potentiels pour l'ensemble des parents d'élèves.

Les « sociabilités » en question recouvrent toutefois des situations très variables : dans certains cas, il peut s'agir d'amitiés qui dépassent largement le cadre de rencontres fortuites devant l'école ; mais pour la plupart des personnes interrogées, il s'agit seulement de connaissances superficielles. Dans tous les cas, ces sociabilités sont un vecteur d'ancrage dans le quartier, puisque l'école est un lieu de proximité où l'on identifie les gens, et où l'on est identifié. C'est ce que souligne Magali, une éducatrice sportive en congé maternité marseillaise depuis toujours : « *Oui, [je me suis fait] des connaissances. Mais de là à dire que c'est des gens que je fréquente au quotidien… […] Après je les connais, je sais que je peux les voir etc. parce que c'est quand même des gens tous du quartier ».*

En cas de besoin, de nombreux parents d'élèves interrogés savent qu'ils peuvent avoir recours à ces connaissances de l'école : il peut s'agir de services quotidiens (aller chercher les enfants des autres), de renseignements, de solidarité ou de soutien moral entre les parents.

Si les parents d'élèves, quel que soit leur profil, font des rencontres à l'école, la question se pose de savoir *qui* l'on rencontre quand on est parent d'élève. Malgré la surreprésentation de familles défavorisées dans les écoles du centre-ville de Marseille, les profils des parents d'élèves interrogés témoignent d'une forte hétérogénéité socio-professionnelle, culturelle, économique et ethnique. L'école est-elle un facteur de mixité dans le quartier, en dehors du cas spécifique des cours de FLE étudié ci-haut ?

- « Qui se ressemble s'assemble » : malgré une coprésence certaine, des amitiés socialement homogènes ?

Il est délicat d'évaluer le mélange social qui a lieu devant les écoles. Dans le discours des parents d'élèves interrogés, on peut néanmoins relever deux idées prégnantes. D'abord, l'école est vue comme un lieu de coprésence de familles aux origines sociales et géographiques diverses. Ainsi, pour Charlotte, une parent d'élève chercheure à l'université d'Aix-Marseille, l'école est une ressource précieuse pour faire des rencontres *diversifiées*, par opposition aux cercles amicaux ou professionnels considérés comme plus homogènes.

Pourtant, plusieurs parents interrogés affirment avoir tendance à se tourner vers les personnes qui leur ressemblent socialement et culturellement. Du point de vue de Samia, une parent d'élève française au fort capital culturel et d'origine kabyle par ses parents, l'origine géographique a également une grande importance, en particulier pour les personnes immigrantes : « *C'est d'abord beaucoup par origine : les gens se retrouvent vraiment sur tout ce qui touche à leur identité. Retrouver des gens qui parlent comme vous, qui cuisinent comme vous, c'est tout une bouffée d'oxygène […]. Mais si [on se retrouve] avec des gens avec des affinités cérébrales ET qui viennent de là-bas là c'est l'apothéose* ! ».

L'école apparaît donc comme une ressource potentielle pour l'ancrage en particulier des parents d'élèves les plus démunis (allophones et/ou sans papiers) à travers les initiatives des équipes pédagogiques. Plus généralement, l'école constitue une occasion quotidienne de rencontres pour l'ensemble des parents, en particulier pour ceux qui, récemment arrivés dans la ville, cherchent à y rencontrer de nouvelles personnes. Enfin, les écoles de l'hypercentre marseillais sont des lieux de coprésence socio-ethnique pour les parents, au moins dans le contexte spécifique des cours de français langue étrangère.

III. De l'enfant au citadin : quel est le rôle de l'école ?

Si la seconde partie a montré que la mixité sociale dans les sociabilités des parents était à discuter, au sein comme à l'extérieur de l'école, qu'en est-il pour les élèves? Quel est le rôle de l'école dans les constructions des pratiques et des sociabilités locales des enfants ?

Il s'agit ici de répondre à ces questionnements en s'appuyant sur des matériaux variés, notamment les productions d'élèves de CP/CE1 (photographies, dessins, cartes mentales) issus d'un atelier de photographie mené pendant cinq mois (en 2016) dans une classe de l'école Eydoux, dans le 6ème arrondissement, en collaboration avec la photographe Emma Grosbois. Les photographies présentées ici, ont été réalisées par des groupes de deux enfants lors de sorties collectives et présentent leurs lieux préférés dans le quartier. Les réflexions sur les choix et les cadrages photographiques de ces lieux ont été menées en amont des sorties par les enfants puis racontées lors d'une exposition venant clôturer l'atelier[215]. 15 questionnaires détaillés remplis par les parents d'élèves et portant sur leurs caractéristiques socio-professionnelles et leurs rapports au quartier ont par ailleurs permis de caractériser l'appartenance sociale des enfants. 19 entretiens individuels avec chaque enfant de la classe, ont été réalisés à partir d'une technique de photo-élicitation, utilisée dans d'autres contextes pour mener des entretiens auprès de jeunes enfants (Authier et Lehman-Frisch, 2012), et viennent compléter le matériel recueilli dans le cadre de cet atelier et des observations régulières des espaces du quartier.

215 L'exposition s'est déroulée le 24 juin 2016, dans l'école en présence des enfants et de leurs familles.

Tableau 5 : Profil social et origines des parents d'élèves de la classe

Catégories socio-professionnelles des parents	
Ouvriers	10%
Employés	10%
Professions	24%
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	7%
Cadres et professions intellectuelles	48%

Pays d'origine d'un ou des deux parents immigré(s)	
Afghanistan	Un enfant
Algérie	Deux enfants
Belgique	Un enfant
Cap-Vert	Un enfant
Maroc	Un enfant
Tunisie	Un enfant

Implantée à proximité de la place Notre Dame du Mont, du Cours Julien et de la Plaine, dans le 6ème arrondissement, l'école ne se situe pas dans les quartiers de l'hypercentre et s'insère dans un contexte local (social, résidentiel et scolaire) différent (socialement plus mixte, avec des écoles qui ne sont pas classées en éducation prioritaire). Le tableau 5 souligne que le profil social de la classe se démarque des écoles de l'hyper-centre. La moitié des familles sont locataires de leur logement tandis que l'autre moitié est propriétaire, et une famille est hébergée chez de la famille. Sept enfants sur 19 ont au moins l'un des deux parents immigré. La classe, à l'image de l'école, a donc un profil relativement mixte sur le plan social et sur celui des pays d'origine des parents.

III.1. L'école, un lieu central ?

Quelle importance de l'école dans les sociabilités des enfants ?

III.1.1. Un lieu au centre de la pratique spatiale et quotidienne et de la perception du quartier

Lorsque nous avons demandé aux enfants de faire un premier dessin représentant « leur » quartier, les enfants ont fait en grande majorité figurer l'école, soit seule, soit associée à d'autres éléments du quartier importants à leurs yeux, souvent les parcs de jeux, le domicile et parfois certains commerces.

Dessin 1 : « Mon quartier » : l'école et le domicile

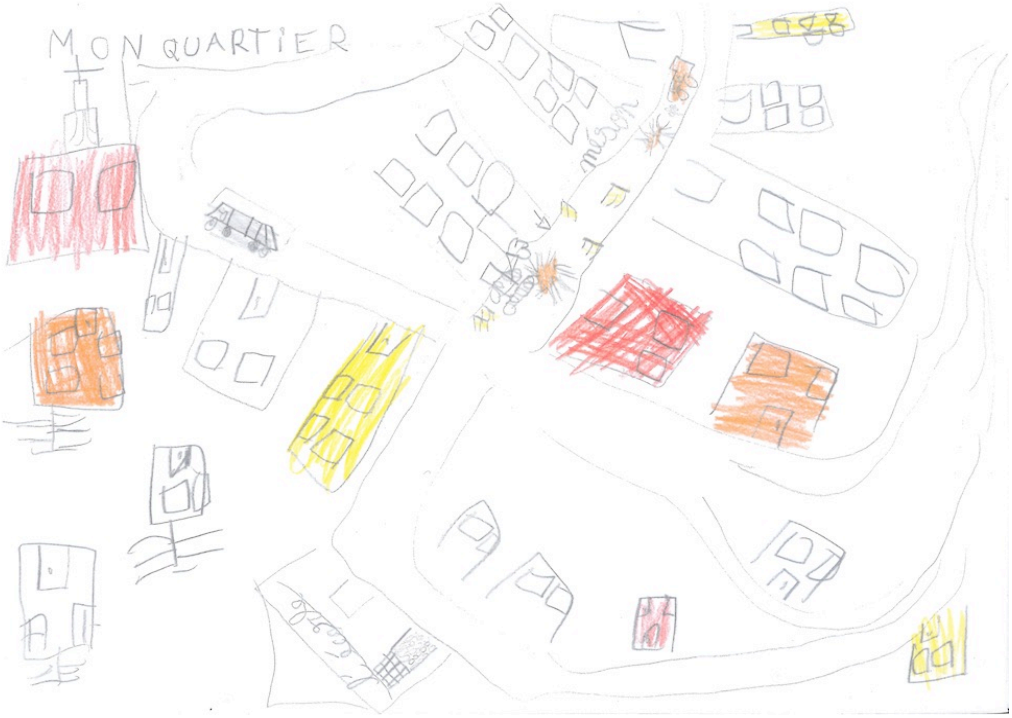

Les entretiens ont ensuite confirmé la place centrale de l'école dans leur perception du quartier. C'est en effet un des lieux dans lequel ils passent le plus de temps, et c'est aussi le lieu qui est au cœur de leurs déplacements quotidiens.

Habitant en majorité à proximité de l'école, les enfants s'y rendent à pied, leur permettant de se familiariser avec le quartier et plus largement la ville. Ce parcours (école/domicile) représente souvent le premier trajet que les parents autorisent à effectuer en autonomie, donnant alors la possibilité de découvrir la ville qui les entoure.

III.1.2. Un lieu apprécié

« *J'aime bien cette école, même c'est ma préférée pour l'instant, je connais les autres écoles, je sais plus comment elles s'appellent parce que ça fait longtemps, mais elles me plaisaient pas trop, et celle là je l'aime bien* » (Nicolas, 8 ans).

Au delà du fait qu'elle soit au cœur du quotidien des enfants, il semble que l'école soit appréciée par une bonne partie d'entre eux, comme le souligne cet extrait d'entretien. Ainsi, lorsque nous demandons aux enfants de dessiner leur lieu préféré du quartier, c'est encore parfois l'école qu'ils dessinent.

Dessin 2 : « J'aime bien l'école, on travaille, on voit ses copains, on joue ».

« *Tout me manquerait si je devais déménager ! Mais surtout ce qui me plairait pas du tout c'est qu'on déménage à un endroit où je pourrais plus être dans cette école parce que y'a tous mes copains et puis j'aime bien cette école !* » (Ilana, 7 ans).

Cet extrait d'entretien montre bien que les sociabilités qui s'y déroulent orientent en grande partie leurs jugements: ainsi, les enfants semblent surtout apprécier le fait d'y avoir des amis.

Même en cas de déménagement, certains enfants restent scolarisés dans l'école, parfois parce que c'est plus pratique pour le quotidien des parents, mais aussi parce que les enfants, comme les parents, sont très attachés à l'école et aux sociabilités qui s'y déroulent, parfois même davantage qu'au quartier :

« - Moi j'habite pas à côté de l'école, je dois y aller en voiture, des fois en tram et en métro …

- D'accord. Et comment ça se fait que tu es toujours dans cette école alors ?

- Je sais pas, parce que mes parents ils disent qu'ils ont de supers copains, et moi aussi … voilà.

- Et toi, tu es content d'être encore dans cette école ?

- Oui , mais je me réveille tôt, vu que j'habite pas à côté, je dois me lever tôt…

- Et tu ne préférerais pas aller dans une autre école là-bas?

- Ce que j'aimerais surtout, c'est que cette école là soit dans mon quartier » (Julien, 8 ans).

III.1.3. Un lieu d'amitiés mélangées mais d'entre-soi relatif

Sur les amitiés au sein de l'école, 67% des parents indiquent que les amis de leurs enfants sont uniquement « dans la même école », les 33% restants soulignent que les amis de leurs enfants sont à la fois « dans la même école » et « dans une autre école ».
Du côté des enfants, 14 sur 19 indiquent avoir leur meilleur copain ou leur meilleure copine dans la classe, et une enfant a sa meilleure copine dans une autre classe de l'école. 3 enfants disent ne pas avoir de copains dans l'école et ont peu de copains également à l'extérieur.

Au sein de l'école, les enfants issus de milieux sociaux différents se mélangent plutôt bien malgré les différences sociales. On y repère cependant des groupes d'amis constitués uniquement d'enfants issus des mêmes milieux sociaux, c'est-à-dire une tendance à l'entre soi -*« le regroupement de personnes aux caractéristiques communes, que ce soit dans un quartier, une assemblée politique, ou encore un lieu culturel »* sous-entendant *« l'exclusion, plus ou moins active et consciente, des autres »* (Tissot, 2014). Cette tendance au sein de l'école reste cependant modérée.

Comme dans d'autres contextes (Authier et Lehman-Frisch, 2012), l'école est ici aussi un « support et vecteur privilégiés de sociabilités des enfants ». Mais on pourrait qualifier ce support de « primaire ». Il permet effectivement la mise en place de sociabilités, mais

c'est ensuite à l'extérieur que ces sociabilités semblent se consolider, comme le montrent certains extraits d'entretiens :

« Des fois après la garderie à l'école je demande à Julie si elle est d'accord pour venir au grand parc, et souvent elle vient » (Federico, 8 ans).
« *- Avec Léa le mercredi on se voit presque tout le temps, dès le matin.*
- Mais le matin vous n'avez pas école ?
- Bah si justement c'est pour ça on se voit à l'école, après je vais manger chez elle le midi (…) et après on va faire du cirque (…) En gros le mercredi c'est toujours ensemble » (Ilana, 7 ans).

A l'inverse, certains enfants qui se fréquentent à l'école ne se voient pas du tout à l'extérieur. Et les amitiés mentionnées par les enfants en dehors de l'école suivent des logiques d'entre-soi beaucoup plus fortes que celles repérées au sein de l'école. Quels sont alors les autres lieux de pratiques et de sociabilités pour les enfants ? Quelles sont les différentes pratiques et perceptions du quartier pour les enfants d'une même classe? Et comment ces pratiques influent-elles sur la construction de leurs amitiés, et plus largement de leurs sociabilités et de leurs rapports à la ville ?

III.2. Un rôle à relativiser

Pour appréhender le rapport de ces enfants au quartier, le matériel recueilli permet de montrer que comme dans d'autres contextes (Authier et Lehman-Frisch, 2012), les enfants, malgré leur jeune âge (6 et 7 ans), ont une très bonne connaissance des différents espaces du quartier.

En majorité, les enfants aiment leur quartier qu'ils seraient tristes de quitter. Pour la plupart, ils y apprécient leur domicile, l'école qu'ils qualifient la plupart du temps de « bonne école », les proximités affectives (des copains, de la famille, des amis des parents...), l'existence de plusieurs parcs de jeux dans le quartier, et le fait que tout ce qui leur y plaît soit accessible à pied. Les entretiens ont montré que la connaissance du quartier et l'orientation au sein de celui-ci se font sur un mode « sensible », dans la

mesure où c'est souvent la stimulation particulière de certains sens (vue, ouïe, odorat) qui est mobilisée par l'enfant pour décrire un endroit et la perception de ce dernier.

Les « empreintes affectives » des lieux semblent également primordiales dans le choix des endroits préférés du quartier. Ainsi, Martino mentionne un bar comme son endroit favori parce que c'est le lieu où se donnent rendez-vous ses parents, divorcés, pour se retrouver dans le cadre d'une garde alternée, et que c'est le seul endroit où ils passent du temps « tous ensemble ». José évoque un café où il croise souvent son meilleur ami accompagné de ses parents. Maria quant à elle cite un cinéma associatif du quartier où elle a rencontré pour la première fois ses cousins...

Au sein des espaces du quartier, c'est d'abord le domicile et l'école, puis les parcs de jeux, les lieux d'activités extra-scolaires, les commerces, et pour certains, les bars qui occupent des places privilégiées. Les photographies réalisées par les enfants de leurs lieux préférées recoupent d'ailleurs ces catégories de lieux, sans que cela n'ait été prévu en amont.

III.2.1. Les activités extrascolaires

Photographie 13 : Le Zim-Zam, une association proposant des ateliers de cirque.

Photographie réalisée le 10 mai 2016, par Lena et Jade.

Plusieurs enfants de la classe ont des activités extra-scolaires en commun, ce qui renforce souvent les amitiés nées au sein de l'école, d'autant plus lorsque ces pratiques se cumulent avant ou après l'activité à des invitations au domicile.

On observe un clivage en ce qui concerne la pratique d'activités extra-scolaires. Les enfants issus de classes moyennes ou supérieures ont des pratiques riches, *quasi* quotidiennes et se déroulant dans des contextes variés (cours particuliers, associations, conservatoire...) et souvent aussi à l'extérieur du quartier. A titre d'exemple, Matteo, 8 ans a une semaine bien remplie. Le lundi, le mardi et le jeudi, il prend des cours d'art plastiques après l'école, le mercredi il a son entrainement de football, le vendredi il prend des cours de solfège au conservatoire, et le samedi il joue au tennis.

Chez les enfants de classes populaires, les pratiques d'activités extra-scolaires ont lieu exclusivement dans des lieux associatifs, et leur pratique est moins systématique, voire inexistante :

- « *Tu fais des activités après l'école ?*
- *Non.*
- *Tu ne fais pas de sports ou de choses comme ça , par exemple le mercredi après-midi ou le week-end ?*
- *Oui je fais des trucs, je joue à la Wii avec mon petit frère, et on fait des dessins* » (Yacine, 8 ans) .

En plus du budget nécessaire à la pratique de ces activités, la configuration familiale explique parfois les obstacles à la pratique d'activités extra-scolaires. Par exemple, une mère seule qui travaille n'est pas disponible pour emmener et venir chercher son enfant à une activité, et n'a pas non plus les moyens de payer les services d'une baby-sitter[216].

La configuration familiale peut au contraire être un atout permettant de détourner les difficultés liées aux horaires de travail des parents, par exemple grâce à des frères et sœurs plus âgés ou à la présence dans le quartier ou dans la ville de la famille élargie. Par ailleurs, l'ancrage local d'autres membres de la famille -aux pratiques urbaines souvent différentes de celles des parents- renforce et diversifie les usages des espaces du quartier par certains enfants.

216 Plusieurs enfants de classes moyennes et supérieures ont à l'inverse une baby-sitter les prenant en charge après l'école et/ou le mercredi après-midi.

III.2.2. Les parcs de jeux

Photographie 14 : Le parc de jeu de la Plaine.

Photographie réalisée le 10 mai 2016 par Abdel

Tandis que le parc de la Plaine est davantage fréquenté par des enfants de classes populaires, tous les enfants fréquentent le parc du Cours Julien, mais les modalités d'encadrement, de sociabilités et d'usages diffèrent. Ainsi, les parents de classes populaires restent souvent à l'intérieur du parc, où ils discutent parfois avec d'autres parents. Les parents de classes moyennes ou supérieures sont la plupart du temps assis à une terrasse de café à proximité, souvent en compagnie d'amis, et ils surveillent à distance leur enfant :

« Au parc du Cours Julien j'y vais quand on a rendez-vous avec des copines à ma maman. (…) Ses copines elles ont des enfants et puis elles veulent boire un p'tit café avec ma maman.
- D'accord, et du coup comment ça se passe alors ? Il y a ta maman et ses copines qui sont au café… ?
- Oui, et moi je vais jouer aux jeux avec leurs enfants, c'est mes copines maintenant ! »
(Lena, 6 ans)

Les enfants de classe moyenne et supérieure semblent être plus étroitement surveillés et davantage d'endroits leur sont interdits dans et autour du parc. Une plus grande autonomie semble être laissée aux enfants de classes populaires, qui ont par ailleurs

moins tendance à fréquenter les autres enfants de la classe dans le parc, ou alors les rencontres ont lieu par hasard et ils les racontent sur le mode de l'anecdote. Si ces enfants semblent avoir plus de facilité à jouer avec des enfants inconnus au sein du parc, les liens familiaux (frères et sœurs, cousins/cousines, etc.) semblent être au cœur de leurs sociabilités. De manière générale, le fait d'avoir des frères et sœurs influe sur l'autonomie des enfants (les parents, rassurés du fait qu'ils soient à deux ou à plusieurs, leur laissent plus de libertés) et les filles sont sans surprise plus encadrées que les garçons. Il semble qu'il y ait aussi une correspondance entre le nombre d'activités extrascolaires pratiquées et la fréquentation des parcs : moins l'enfant pratique des activités et plus il fréquente intensivement et régulièrement le parc.

Beaucoup d'enfants sont également conscients de la présence sur les espaces où se trouvent les parcs de jeux -le Cours Julien et la Plaine- de personnes précaires et/ou alcoolisées, qu'ils qualifient de « pauvres » et avec lesquelles ils ont des rapports qui vont de la crainte ou du dégoût à la sympathie voire à une interconnaissance régulière et appréciée.

III.2.3. Les commerces

Photographie 15 : Bataille, une épicerie fine à Notre-Dame-du-Mont.

Photographie réalisée le 17 mai 2016 par Yacine et Frederico

Si les commerces (notamment les boulangeries et les supermarchés) sont pour tous les enfants des repères dans le quartier, on observe des différences dans le type de commerces fréquentés et dans le degré d'interconnaissance entre enfants et commerçants.

Ainsi, les enfants de classes populaires fréquentent en majorité des grandes surfaces voire parfois de grands centres commerciaux en périphérie. Tandis que les enfants issus de classes moyennes ou supérieures ont souvent des parents qui privilégient les petits commerces de proximité et semblent avoir une connaissance plus fine du tissu commercial et des commerçants du quartier, certains allant jusqu'à raconter des anecdotes sur la vie privée de ces derniers. Le fait que certains parents de classes moyennes et supérieures travaillent dans le quartier et aient au quotidien leurs habitudes de consommation et d'usages dans les petits commerces du quartier renforce également le degré d'interconnaissance entre ces familles et les commerçants[217]. D'autre part, les parents qui y travaillent laissent souvent plus facilement leur enfant évoluer seul, rassurés par la présence de « personnages publics » fiables (Jacobs, 1961)[218].

La photographie précédente, une épicerie fine aux prix élevés, est un exemple assez représentatif des différences de commerces fréquentés. La photographie a été prise par deux enfants de milieux sociaux différents dont l'un -qui a des parents commerçants dans la même rue qui vont régulièrement y faire des achats- connaît très bien les vendeurs, tandis que l'autre ne connaissait pas Bataille et n'y était jamais rentré. Un autre exemple est celui du marché de la Plaine aux prix modérés. Il est très fréquenté et apprécié par les enfants de classes populaires et par leurs familles, tandis que presque aucun des enfants de classes moyennes ou supérieures ne s'y rend, mentionnant plutôt le marché biologique du Cours Julien.

217 Si cette affirmation est valable pour cette classe, elle doit cependant être nuancée, les autres observations et entretiens menés dans le cadre de la thèse montrant de forts degrés d'interconnaissance entre certains commerçants et des familles de classes populaires.
218 Si cette affirmation est valable pour cette classe, elle doit cependant être nuancée, les autres observations et entretiens menés dans le cadre de la thèse montrant de forts degrés d'interconnaissance entre certains commerçants et des familles de classes populaires.

III.2.4. Les bars

Photographie 16 : Il Caffé et Le Petit Montmartre, des bars sur le Cours Julien et Notre-Dame-du-Mont.

Photographies réalisées les 10 et 17 mai 2016, par José et Matteo, et par Ilana et Julie.

Une grande partie des sociabilités des enfants de classes moyennes et supérieures se construit sur les terrasses des bars du Cours Julien ou de Notre-Dame-du-Mont, ce que montrent deux extraits d'entretiens:

« C'est un bar sur le Cours Julien, on y va le dimanche pour des brunchs avec mes parents et la copine de mon tonton qui tient le bar » (Matteo, 8aans)

« - Où est-ce que tu les vois tes copains?

- Au parc du Cours Julien, ou alors on va manger ensemble ou on prend l'apéro ensemble...

- Vous prenez l'apéro?

- Oui.

- C'est-à-dire ?

- Ben on va dans un bar et on prend un apéro ensemble.

- Juste entre vous ?

- Oui.

- *Sans les parents ?*
- *Ben si avec les parents !* ». (Julien, 8 ans)

Cette « culture des bars »[219], partagée exclusivement par les enfants de classes moyennes et supérieures, qui y rencontrent autant leurs propres amis que ceux de leurs parents ou les serveurs qu'ils connaissent par leurs prénoms, est assez représentative du rapport à l'espace du quartier différencié selon le milieu social et culturel. Ainsi, seulement un enfant de catégorie sociale modeste et dont le père est algérien fréquente un bar-snack du quartier avec celui-ci. Les autres enfants de classe populaire disent ne jamais être allés dans un bar, les parents préférant le domicile pour les moments de sociabilités. Celles-ci se déroulent plutôt au sein de la famille élargie ou avec des voisins qu'ils connaissent de longue date, et suivent ici aussi des logiques d'homogénéité sociale et culturelle, notamment en ce qui concerne les origines géographiques des groupes fréquentés.

Par ailleurs, le cas de la « culture des bars » permet de souligner que comme dans d'autres contextes (Karsten, 2003), ce quartier semble permettre à la majorité des parents de classes moyennes et supérieures de gérer parallèlement et de façon piétonnière leur vies professionnelles, familiales et sociales. Ces derniers perçoivent ainsi de façon très positive ce quartier où ils résident, travaillent dans beaucoup de cas, et ont pour la plupart des sociabilités denses qui s'articulent avec celles de leurs enfants par le biais de l'école ou d'espaces publics spécifiques regroupant plusieurs fonctions (le Cours Julien et la Plaine notamment). L'existence de cette diversité de ressources de l'espace local pour les parents et les enfants permet la mise en place de « co-constructions » des « sociabilités de familles » (Authier et Lehman-Frisch, 2012) et explique en grande partie l'attachement des familles -notamment de classes moyennes et supérieures- à ce quartier.

Ces exemples montrent que l'école est donc bien un support privilégié des sociabilités pour ces enfants. Si l'on retrouve dans l'école (et dans la classe) un mélange social et culturel entre enfants, il est à relativiser par l'existence de tendance à l'entre-soi.

219 Nous reprenons ici une expression utilisée par l'enseignante des enfants.

Limitées au sein de l'école, ces tendances sont beaucoup plus marquées lorsque l'on s'intéresse aux pratiques dans le quartier. Comme l'ont montré les travaux de (Authier et Lehman-Frisch, 2012) il s'opère une sorte de *« filtrage » ou de « rééquilibrage »* social dans les relations à l'extérieur de l'école.

Le quartier offre également pour les enfants une diversité de ressources spatiales et sociales qui sont saisies de façons différentes en fonction de la classe sociale, du lieu de l'activité professionnelle et des sociabilités des parents, du genre, des configurations familiales, et qui influencent les rapports des enfants au quartier. Ainsi, dans le parc comme dans les invitations à domicile, tous les enfants ne se mélangent pas, et l'on observe des sociabilités qui reproduisent les clivages sociaux et culturels (Authier et Lehman-Frisch, 2012). L'intensité de ces sociabilités enfantines est également très différente et elles sont souvent limitées au domicile et au cercle familial pour les enfants des classes populaires.

Si le rôle de l'école est donc important dans la construction des pratiques et des sociabilités locales de ces enfants, il est cependant à relativiser. Leur apprentissage de la citadinité, entendue comme *« un ensemble -très complexe et évolutif- de représentations nourrissant des pratiques spatiales venant en retour, par réflexivité, modifier celles-ci »* (Lévy et Lussault, 2003, p.160) se fait en lien direct avec leurs caractéristiques sociales et culturelles, et à travers une articulation de pratiques et de lieux dont l'école fait partie au même titre que le domicile ou les espaces du quartier et de la ville.

Conclusion

L'approche développée dans ce chapitre a permis d'identifier des articulations multiformes entre l'école et le quartier. Au delà de son rôle institutionnel dans l'apprentissage, l'école est le support de pratiques scolaires, sociales ou citadines multiples, et devient, plus largement, un espace de ressources plurielles, vers l'appropriation du quartier et de la ville.

Les caractéristiques de l'offre scolaire ainsi que le type de public accueilli dans les écoles de l'hypercentre orientent le travail des directeurs. En ajustant leurs relations face aux parents d'élèves, en développant des partenariats permettant l'ouverture culturelle des élèves et en soutenant des actions plurielles de solidarité en direction de familles en difficulté, les directeurs participent à la construction d'un espace de ressources multiples. Par ces ajustements locaux, l'école devient un lieu central pour les enfants et les parents.

Si l'école représente généralement une ressource en termes de sociabilités pour les parents d'élèves de tous profils, elle peut devenir une *aide* personnalisée, notamment pour s'adapter à un espace normé dans le cas des parents primo-arrivants, nombreux dans l'hypercentre. De plus, les écoles, en tant que points de rencontres quotidiennes, et élément structurant des pratiques spatiales des parents, représentent des ressources pour s'ancrer dans l'espace urbain et s'approprier le quartier.

Au niveau des enfants, le mélange social observé au sein de l'école ne se concrétise pas dans les pratiques et les sociabilités à l'extérieur, qui reproduisent des clivages sociaux et culturels forts. Comme dans d'autres contextes (Chamboredon et Lemaire, 1970), la proximité spatiale ne gomme pas ici la distance sociale : si les tendances à l'entre-soi restent relativement modérées au sein de l'institution scolaire, on observe un *« filtrage »* ou *« rééquilibrage »* social dans les relations au sein de l'espace du quartier. Celles-ci sont en effet plus encadrées par les parents et sont également sous l'influence des sociabilités familiales. Si l'école est bien le point de départ de l'apprentissage de la citadinité, les rapports des enfants au quartier et à l'altérité de la ville se construisent à l'articulation d'une diversité de lieux et de pratiques et à travers le prisme de différences sociales, genrées et familiales.

L'analyse des discours, pratiques et représentations des différents acteurs révèle les formes d'une micro-fragmentation entre les quartiers de l'hypercentre marseillais. Si la gentrification semble « enclenchée » dans les quartiers du Panier, ou de Notre Dame du Mont (Plaine/ Cours Julien), la plus faible représentation de « nouveaux habitants » de catégories plus favorisés d'un point de vue social et culturel, à Belsunce ou au Chapitre, relativise le processus de gentrification dans le centre-ville. Au contraire, la persistance

de parents d'élèves défavorisés et l'arrivée d'enfants primo-arrivant dans les écoles confirment que ces quartiers demeurent des espaces d'accueil à Marseille. Dans les écoles et les quartiers de l'hypercentre, les réalités quotidiennes des coprésences révèlent que les inégalités en termes d'accès aux ressources de l'école comme à celles de la ville persistent dans un centre-ville fragmenté.

Chapitre 8 - Quelle hospitalité vis-à-vis des populations précaires et des migrants ?

Claudette Lafaye et Agnès Deboulet

Avec la participation de Virginie Baby-Collin, Mathilde Costil, Assaf Dahdah, Estelle Gourvennec, David Mateos Escobar[220]

Joan Stavo-Debauge, dans un court texte intitulé « Hospitalité et ville inclusive » (2017) rappelle que l'hospitalité n'est pas « seulement une vertu des personnes, mais aussi une qualité des environnements, des situations, des milieux, des ambiances, des choses, des espaces, des bâtiments, des institutions ». Il montre en particulier qu'elle est requise et opérante en des lieux diversifiés et à différentes échelles qui vont du chez-soi à la communauté politique en passant par l'apprêtement des espaces publics urbains comme des dispositifs participatifs institutionnels ou émanant de la société civile. En ce sens, elle ne saurait être exclusivement appréhendée du point de vue de l'appartenance citoyenne pleine et entière (Gotman, 2004). L'auteur insiste également sur le fait que l'accueil ne se réduit pas à la manifestation d'une ouverture. L'hospitalité implique de faire une place à celui qui arrive, de lui offrir appui et soutien à travers des aménagements appropriés aptes à l'inviter à rester sans jamais lui fermer la possibilité de s'en aller. En ce sens, l'hospitalité met à l'épreuve aussi bien ceux qui accueillent que les dispositifs d'accueil qui doivent pouvoir contenir et s'accommoder de ceux qui sont

220 Claudette Lafaye a travaillé sur Belleville et a coordonné le chapitre. Agnès Deboulet a travaillé sur Ivry, Mathilde Costil sur Saint-Denis (avec des allers-retours entre Saint-Denis et Ivry), Estelle Gourvennec sur Saint Denis et Ivry, Virginie Baby-Collin, Assaf Dahdah et David Mateos Escobar sur Marseille. En outre, pour l'enquête réalisée à Belleville, ce chapitre a bénéficié de données d'enquête recueillies avec la collaboration d'Amélie Flamand ainsi que d'observations et d'entretiens réalisés par Boké Touré dans le cadre de son mémoire de master 2 et par des étudiants de première année de sociologie (promotion 2014-2015) au sein d'un enseignement de méthodes des sciences sociales, encadré par Claudette Lafaye : Howaïda Abdou, Asma Amaar, Kevin Antonio, Anam Ashraf, Abdoul Bamba, Mahdia Benabid, Afef Ben Dahsen, Sarah Boutaïbi, Anaïs Cabrion, Valentine Caillet, Antony Cero, Gerbine Civil, Mégane Claisse, Cédric Divad, Ibrahim Dramé, Fabou Sidick Gbane, Antoine Glaesener, Mélissa Hireche, Anaïs Kadi, Inès Kadi, Esso Koudjoou Pré, Laurie Marie Claire, Nina Lesobre, Béryl Matinet, Caméla Nasri, Khady Ndiaye, Yumika Ogi, Nadia Ouasti, Sarah Ouazani, Francesca Pullberg, Audrey Racassin, Laetitia Roch, Waïta Romero Espinoza, Thibaud Sase, Mouhamadou Sankaré, Cecilia Suzella., Anta Sy, David Yesi. Que tous soient ici remerciés pour leurs contributions.

accueillis. Cette conception élargie de l'hospitalité invite à interroger la manière dont les quartiers étudiés se montrent hospitaliers à l'égard des catégories populaires mais également aujourd'hui des populations précaires et, parmi elles, des migrants récents.

Si à Belsunce et dans d'autres quartiers marseillais, l'encore forte présence d'hôtels meublés permet aux travailleurs migrants âgés, aux réfugiés, aux familles à la rue, de disposer d'un toit (Cf. *supra*, chapitre 6), cette possibilité s'est réduite en Île-de-France où les « garnis » se sont raréfiés (Faure et Lévy-Vroelant, 2007), quoique de manière inégale sur le territoire. Au cours de la dernière décennie, Belleville en a encore perdu, mais les hôtels meublés ainsi que l'habitat ancien dégradé demeurent nombreux dans le centre de Saint-Denis où le PNRQAD (Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés) ne date que de 2011 (Costil, 2016). Au-delà des hôtels meublés, l'ensemble de l'habitat dégradé et du parc social de fait a été l'objet de politiques publiques visant à l'éradiquer (cf. *supra,* chapitre 5), sans pour autant que soient construits des logements d'accueil ou d'urgence à la hauteur de ceux qui ont disparu. Là encore, la temporalité de ces politiques publiques et les outils qu'elles ont mobilisés ont produit des effets différents dans les quartiers étudiés. A Saint-Denis, ces politiques publiques sont récentes et toujours en cours (Costil, 2016) tout comme à Ivry-Port où la rénovation du quartier s'étend jusqu'en 2022 (cf. *supra*, chapitre 5). Dans le centre-ville de Marseille, les opérations sur les quartiers du centre-ville se succèdent depuis plusieurs décennies, mais « le caractère tardif, timide et discontinu des interventions » (Bertoncello et Girard, 2001, p. 63) ménage, bien qu'inégalement selon les quartiers, la possibilité pour les populations précaires de s'y maintenir. A l'inverse, à Belleville, les phases successives de rénovation urbaine et la reconstitution d'un parc de logements sociaux ont réduit de facto les possibilités pour ceux qui n'y ont pas accès de trouver un toit. Dans un contexte où le logement abordable se fait plus rare, comment se manifeste néanmoins le caractère hospitalier de ces quartiers ? Pour quelles raisons des populations précaires et, parmi elles des migrants récents, continuent d'y affluer et dans quelle mesure ces derniers y trouvent-ils accueil, protection, ressourcement, mais aussi capacité à se projeter dans un devenir ? On fera l'hypothèse qu'au-delà de leur inégale propension à proposer un toit, le cosmopolitisme de ces quartiers propose une cohabitation qui, si elle ne va pas sans frottements, tensions ou heurts, se présente comme relativement hospitalière pour les nouveaux venus qui n'y sont pas d'emblée

rejetés. Ces quartiers sont aussi dotés, quoique inégalement, d'aménités offrant une urbanité minimale qui facilite le quotidien, et en particulier de lieux d'accueil et de soutien (centres sociaux, points d'accès au droit) appuyés par un tissu associatif et militant plus ou moins dense mais toujours attentif à la réalité de ces quartiers. Autant de points d'ancrage qui assurent aux personnes confrontées à des formes de précarité et/ou une forte instabilité résidentielle une sécurité ontologique minimale que le lieu qui les abrite ne leur offre qu'insuffisamment. Ce sont donc l'ensemble des attitudes, dispositifs et lieux qui font la ville inclusive sur lesquels on se penchera, en se montrant attentif à la réception dont ils font l'objet par les nouvelles classes populaires, en mettant la focale sur les migrants et les résidents précaires.

I. Un cosmopolitisme hospitalier par-delà les frottements et les heurts

Tous les quartiers étudiés se caractérisent par une proportion d'étrangers et d'immigrés nettement plus élevée que dans les communes auxquels ils appartiennent, même si dans le centre de Marseille ces proportions varient considérablement d'un endroit à l'autre. Plusieurs d'entre eux (Belsunce, Noailles, Belleville, Saint-Denis centre et Ivry-port) sont également des quartiers de forte centralité immigrée (Toubon et Messamah, 1990-a). L'enquête quantitative réalisée auprès de 203 passants à Belleville montre que la part respective des étrangers et des immigrés dans la population non résidente (35% et 49%) y est sensiblement plus élevée que dans celle des résidents (33% et 46%)[221]. A Ivry-sur-Seine, Kim (2016) montre que la population étrangère pourtant célébrée pour sa longue présence, ne représentait en 1946 qu'une petite part des migrations, celles-ci venant pour l'essentiel de France. En 1968, elle ne représente que 11% de la population, 18% en 1982, 21% en 2007 et 2012 (contre respectivement à la même date 30% pour Saint-Denis). Son augmentation régulière depuis la seconde guerre mondiale n'a connu

221 L'enquête a été réalisée en novembre 2014 par des étudiants de l'Université Paris 8 encadrés par Claudette Lafaye. La part des étrangers et des immigrés dans la population résidente est plus élevée que dans les chiffres du recensement, ce qui s'explique en partie par le fait que l'enquête a sélectionné des passants disponibles pour répondre, donc plus souvent des étrangers et des immigrés dont on sait qu'ils ont moins souvent un emploi, mais aussi par le fait que nombre d'étrangers en situation irrégulière échappent au recensement.

de diminution (légère) que durant la période de désindustrialisation, entre 1990 et 1999.

Si l'implantation de certaines communautés dessine des singularités territoriales, la diversité des origines présentes fait de ces quartiers des « concentrés cosmopolites, des raccourcis de villages planétaires » (Simon, 1997, p. 49). La diversité culturelle et sa visibilité conduit à s'interroger sur la manière dont celle-ci est appréhendée. Vivre avec l'altérité au quotidien engendre-t-il des formes de repli ou, à l'inverse, d'ouverture aux autres ? Dans quelle mesure le caractère cosmopolite du quartier s'accompagne-t-il d'une socialisation cosmopolite favorisant la reconnaissance de l'autre en tant qu'autre et, au-delà, permettant de lui faire une place ? Le cas de Belleville servira de fil conducteur à l'analyse.

I.1. Une cohabitation ménageant une ouverture aux autres en dépit de tensions

A Belleville comme à la Goutte d'Or, la présence de communautés de multiples origines s'est rarement traduite par des affrontements entre blocs hostiles (Toubon et Messamah, 1990-b). Demeure cependant dans la mémoire des anciens du quartier deux bagarres mettant aux prises maghrébins juifs et musulmans, en juin 1968 et 1970[222], ayant dégénéré en émeutes dans lesquelles se sont affrontées les deux communautés avec pour bilan plusieurs blessés, des vitrines brisées et des voitures brûlées. Dans les deux cas, ce sont des incidents anodins, témoignant au demeurant de formes de convivialité intercommunautaire (une accusation de tricherie lors d'une partie de cartes entre juifs et musulmans, une altercation dans un café fréquenté par les deux communautés), qui s'embrasent sur fond d'événements éloignés tels que l'anniversaire de la guerre des six jours, sans que l'on puisse pour autant en épuiser les interprétations (Gordon, 2003).

222 http://referentiel.nouvelobs.com/archives_pdf/OBS0293_19700622/OBS0293_19700622_025.pdf

Plus récemment, au tournant des années 2010, une association éphémère de riverains exaspérés par les débordements dans l'espace public d'un marché informel, *Belleville-Couronne propre*, se constitue pour appeler à la dispersion des vendeurs à la sauvette présents chaque fin de semaine sur le boulevard de Belleville. Elle trouve un relais auprès de la Maire du 20ème arrondissement qui appelle à manifester par deux fois, en 2010 et 2011, contre la nuisance des marchés informels. Ces manifestations de rejet sont aussitôt tempérées par des formes de solidarité réactive qui débouchent sur la constitution d'un comité de soutien aux biffins dans lequel se sont impliqués des élus municipaux et d'autres riverains (Balan, 2014). Ainsi Robert, 80 ans, issu d'une famille juive polonaise établie à Belleville et qui a intégré un logement intermédiaire non loin du métro Couronne, donne-t-il sa démission lorsqu'il découvre que plusieurs membres de l'amicale de locataires qu'il préside s'apprêtent à défiler contre la présence du marché informel : « *Il y a des gens qui les rejettent* [les biffins], *dans l'immeuble. C'est comme ça que j'ai démissionné la première fois de mon amicale des locataires* »[223]. Installé à nouveau sur le boulevard sans qu'il suscite de rejet, le marché informel s'était reconstitué, au début de l'enquête, en marge du marché de Belleville : fripes, ustensiles de cuisine usagés, bric-à-brac de briquets, de chargeurs et autres accessoires de téléphonie étaient étalés sur des tissus aisément repliables en baluchons derrière lesquels se tenaient familles Roms et quelques Chinois, Maghrébins et Subsahariens de tous âges. Et si la police venait une fois par heure assurer leur dispersion rapide dans les rues avoisinantes, le marché de la misère se reconstituait indéfiniment sous les yeux des passants prompts à signaler l'arrivée des policiers. De même, les étals informels quotidiens d'herbes aromatiques, d'articles de droguerie ou de menus jouets, tenus par des femmes chinoises sur le boulevard de la Villette et sur le côté pair de la rue de Belleville, participent d'une occupation populaire et animée de la rue plutôt bien tolérée par ses riverains. A Marseille, la création en 2015, d'une brigade de police spécialisée destinée à éradiquer la vente à la sauvette et le trafic de cigarettes de la porte d'Aix et du quartier de Noailles suscite aussi la réaction indignée d'un passant auprès du journaliste de La Provence : « *C'est scandaleux, la police fait dégager ces pauvres gens qui vendent des babioles à même le sol et qui gagnent quelques euros. Ils ont créé ce parking justement*

223 Entretien réalisé par Madhia Benabid & Afef Ben Dahsen, sous la direction de C. Lafaye.

pour que cette place ne devienne pas un souk, mais cela gênerait qui franchement ? »[224]. Néanmoins une telle acceptation demeure fragile. A Saint-Denis où la place de la gare accueille chaque après-midi une vingtaine de marchands à la sauvette de brochettes grillées, d'épis de maïs, de cigarettes et de cartes téléphoniques prépayées proposés dans des caddys de supermarché par de jeunes gens d'origine africaine et, pour ce qui est des gadgets électroniques, pakistanaise, des riverains se plaignent régulièrement à la municipalité. En juin 2017, certains d'entre eux ont protesté en organisant sur la place une brocante sauvage. Cette occupation de la place est en réalité très mal perçue par de nombreux riverains[225], qu'ils soient d'origine immigrée ou non. Le parallèle avec l'Afrique « *On a l'impression d'être en Afrique* » revient très souvent comme indicateur d'un stigmate supplémentaire sur ce quartier surtout attesté par la fumée dégagée par les brochettes et les déchets abandonnés. La vente de cigarettes fait au demeurant moins l'objet d'une réprobation collective.

Les conflits interethniques sont également manifestes à Belleville (comme à Aubervilliers) où en juin 2010 et 2011, des vols récurrents suivis parfois d'agressions ciblant les commerçants, les mariages et les joueurs clandestins de la communauté chinoise de Belleville, ont donné lieu à deux manifestations dans l'espace public. Alors que la première d'entre elles construit une représentation fortement ethnicisée des événements (les commerçants chinois sont dépeints en victimes d'agressions dont les auteurs sont des jeunes issues de l'immigration maghrébine et subsaharienne), la seconde, moins sécuritaire, plus ouverte et ayant pris ses distances avec l'Ambassade de Chine, témoigne d'une aspiration de la seconde génération d'immigrés chinois à une reconnaissance de citoyenneté (Chuang, 2013). Dans certains entretiens réalisés auprès de jeunes femmes d'origine française comme immigrée, on repère également une ethnicisation diffuse du sentiment d'insécurité attribué là encore à la présence de groupes de jeunes hommes d'origine maghrébine et/ou subsaharienne pratiquant le deal au niveau du parc de Belleville ou de la place Alphonse Allais. On retrouve cette même ethnicisation diffuse chez une jeune femme d'origine portugaise qui évoque le malaise que lui procurent les « *bledards* » aimantés par la prostitution chinoise du

224http://www.laprovence.com/article/actualites/3245426/la-traque-des-vendeurs-a-la-sauvette.html Article paru le 31 01 2015 et consulté le 02 08 2017.

225 Plusieurs entretiens, dont ceux réalisés par des étudiants de licence 2 de sociologie en 2015 sous la direction d'Agnès Deboulet, auprès d'habitants du quartier en témoignent.

boulevard de la Villette. Le caractère diffus de l'ethnicisation tient au fait que la stigmatisation vise autant dans les deux cas des activités – le deal, la prostitution – que des catégories non exclusivement ethniques : « les jeunes » et la clientèle socialement défavorisée des travailleuses du sexe chinoises. De même, la stigmatisation récurrente de ces dernières dans plusieurs entretiens a trait à la réprobation morale de l'activité exercée et non à l'origine culturelle de celles qui l'exercent : « *Comment on peut travailler en plein jour comme ça ? Alors qu'il y a des petits qui passent ! Imagine, je suis avec ma daronne et je vois ça. Je fais comment ? Je vais réagir comment ? Je vais baisser la tête ! Ou avec mon père, ce serait pire, je deviendrais rouge !* »[226] (Amel, 20 ans, milieu ouvrier et origine marocaine, réside dans la cité HLM Piat-Faucheur-Envierges). La seule forme d'ethnicisation de la prostitution bellevilloise a été rencontrée au sein même de la communauté chinoise qui opère des discriminations en son sein (Lévy et Lieber, 2009, p. 746) : « *Les femmes qui font la prostitution dans la rue, ça donne une mauvaise image de la communauté chinoise et c'est pas des Wenzhou. C'est des gens du Nord […] Les femmes qui font ça, on n'arrive pas à les comprendre […] Y faut se lever le matin, aller travailler dix, douze heures par jour pour s'en sortir mais… Mais y en a qui cherchent la facilité* »[227] (restaurateur Wenzhou, 40 ans).

I.2. La « cohabitation séparée » comme garant de l'acceptation de l'autre

A Belleville comme dans les autres quartiers pluriculturels, le « village planétaire » implique une cohabitation sophistiquée constituée de petits territoires fondés sur un code commun de non-ingérence qui permet la coexistence (Toubon et Messamah, 1990-b, p.46). Patrick Simon a également relevé des stratégies complexes d'occupation de l'espace tant résidentiel que public. Il évoque la fragmentation du quartier en une constellation de micro-territoires due au fait que chaque groupe imprime sa marque dans la trame urbaine à travers le marquage des façades commerciales, des modes d'occupation spécifique, une mise en scène des rapports sociaux qui constituent une

226 Entretien recueilli par Sarah Ouazani, sous la direction de C. Lafaye.
227 Entretien réalisé par Waita Romero Espinoza et Abdoul Bamba, sous la direction de C. Lafaye

ambiance attractive pour les uns et répulsive pour les autres (Simon, 1995, p. 172). Il constate également une « perméabilité de l'organisation bellevilloise aux nouveaux venus » favorisée par le départ de la population autochtone (*Ibid.*, p. 173). Cette perméabilité s'accommode également des rivalités internes à la communauté chinoise : un restaurateur raconte l'installation de ses parents Wenzhou à Belleville au début des années 1980, marquée par la crainte infondée de représailles de la part de Chinois originaires du Vietnam et du Laos qui tenaient les commerces : « *on craignait une question de rivalité et qu' ils nous attaquent, qu'on serait peut être en position de faiblesse par rapport à eux (…) Et eux, on les voyait très solidaires, etc…. Donc, on craignait cette image-là (…) C'est pour ça qu'on n'osait pas mettre un pied dedans, mais c'est pas vrai. (…) On a repris les commerces des Vietnamiens ; ils ont laissé la place aux Wenzhou* ». Aujourd'hui la fragmentation du quartier est moins visible : si le Belleville chinois est bien vivant rues de Belleville et Civiale, le Belleville musulman est circonscrit à une portion réduite quoique fortement marquée par les boutiques de vêtements et d'objets cultuels de la rue Jean Pierre Timbaud ; quant au Belleville juif, il s'est rétréci à quelques façades disséminées et ne constitue plus vraiment un territoire physique.

Cette « capacité de chacun à se constituer un quartier, un mini-territoire, un espace protecteur, au sein d'une aire culturelle plus vaste » (Toubon et Messamah, 1990-b) prend moins la forme que par le passé à Belleville de filières résidentielles conduisant à des regroupements communautaires au sein d'un même immeuble, comme on en trouve encore à Saint-Denis. Si quelques immeubles des rues Civiale et Buisson-Saint-Louis abritent bien une dominante de ménages d'origine chinoise et si les cours gentrifiées du Faubourg du Temple (Clerval, 2008) sont toujours présentes, un sondage réalisé sur les boîtes aux lettres du quartier fait état d'une relative diversité culturelle dans les immeubles. Au niveau de l'îlot, la progression de la gentrification vient buter sur l'implantation de logements sociaux, eux-mêmes moins ségrégés socialement et culturellement qu'ils ne l'étaient dans les années 1990 (Simon, 1995, p.168) lorsque les attributions étaient confiées aux seuls bailleurs privilégiant les locataires solvables et autochtones. Plusieurs entretiens font d'ailleurs état de ce moment de rupture en évoquant dans les mêmes termes « *l'arrivée des familles africaines* » dans leur immeuble. Amel rend ainsi compte du peuplement de son HLM : « *Il y a beaucoup d'Africains du Mali ou du Sénégal, des Comores. Bah, déjà, en rentrant dans le bâtiment, tu peux sentir le riz.*

On sait quand ils font à manger. Après, il y a des Arabes bien évidemment, on est là puissant (en rigolant). *Mais dans chaque étage, c'est mélangé. (…) Le deuxième étage, y'a des Noirs et des Arabes ; moi, par exemple, j'habite au 2ème. Le 3ème étage, c'est pareil : Noirs et Arabes aussi. Et le 4ème, c'est des Arabes avec quelques Français, mais bon, moi, je les calculais pas trop. Mais s'ils ont besoin, je suis là pour eux aussi* ».

Si dans la trame urbaine, les territoires communautaires sont moins nettement marqués que par le passé, ils tendent à le demeurer au niveau des investissements ainsi que Noria, jeune femme d'origine égypto-algérienne de 23 ans, fille d'un ouvrier devenu artisan, le restitue sans ambiguïté : « *Il y a cohabitation... Mais y a cohabitation séparée […] Je ne crois pas que ça soit un mélange. On est là, on cohabite, mais en même temps on s'ignore. On fait abstraction, et chacun regarde sa communauté* »[228]. Plus qu'un repli communautaire, on fait l'hypothèse avec Toubon et Messamah (1990-b, p.46) que la « cohabitation séparée » « peut se lire comme un acte de tolérance ». Elle autorise des moments d'échange, de solidarité et de soutien qui transcendent les appartenances culturelles et sociales. Amel indiquait précédemment « ne pas calculer » les Français de son immeuble tout en précisant « *Mais s'ils ont besoin, je suis là pour eux aussi* » ; elle retrace avec émotion que lors du décès d'un de ses proches, tous les voisins, toutes origines confondues, sont venus réconforter la famille en deuil. De même l'entre-soi résidentiel des cours gentrifiées du Faubourg du Temple et du Lavoir (Clerval, 2008) s'ouvre sur l'investissement bénévole de plusieurs de leurs résidents au sein du centre social voisin[229].

I.3. Une extension du discours de célébration de la diversité culturelle

La présence dans le quartier depuis les années 1980 des « multiculturels », ces habitants issus de la gentrification qui, installés dans des logements anciens restaurés, valorisent le caractère populaire et cosmopolite de Belleville, s'est aussi traduite en actes par leur engagement concret dans la préservation du quartier dont ils ont contribué à retourner le stigmate (Simon, 1995), par leur soutien aux habitants précaires menacés d'éviction

228 Entretien recueilli par Béryl Matinet et Nadia Ouasti, sous la direction de C. Lafaye
229 Entretien avec le directeur et la coordinatrice ASL réalisé par C. Lafaye.

puis aux sans-papiers risquant l'expulsion (Lafaye, 2007 ; cf. *supra* chapitres 5 et 7). Les entretiens réalisés permettent également d'identifier une seconde figure moins engagée de « multiculturels ». Pour ceux-là (des galeristes qui travaillent dans le quartier et une jeune architecte qui y réside depuis trois ans), la célébration de la diversité se confond avec une « cosmo-esthétique » (Cicchelli, 2016), un goût pour l'exotisme de la rue et pour les restaurants ethniques.

La valorisation de la diversité sociale et culturelle du quartier n'est cependant plus l'apanage des « multiculturels ». On la trouve également chez certains membres des classes populaires immigrées : « *Tout est concentré dans une même ville. Tu peux trouver des commerces, des activités de toutes les origines (…) II y a des commerces de tous les pays : on ne peut pas trouver ça ailleurs. Un arabe peut autant trouver son bonheur qu'un chinois. (…) On peut pas dire que le quartier est riche ou pauvre ! Y'a des SDF par-là* (en montrant du doigt)*, des riches de l'autre côté avec de beaux bâtiments et de beaux immeubles. Y'a vraiment de tout, c'est ça la singularité de Belleville. (…) Franchement, c'est une ville de tous les mélanges. Pauvre mais riche à la fois qui accueille tout le monde. Je pense pas que si j'avais habité ailleurs ce serait pareil* » (Amel, 20 ans, milieu ouvrier et origine marocaine, vit en HLM). Elle est désormais présente dans les discours des « transplantés », ces résidents de logements sociaux ou intermédiaires qui n'ont pas choisi de vivre à Belleville et dont Patrick Simon (1995) avait constaté en son temps leur rejet du quartier. L'opposition entre « multiculturels » et « transplantés », pertinente au début de la gentrification et du peuplement des logements sociaux et intermédiaires issus de la rénovation des années 1980, s'est largement estompée. A une exception près – une jeune femme d'origine portugaise qui vit l'ascension résidentielle de ses parents, locataires à Enghien-les-Bains devenus propriétaires à Belleville, comme un déclassement social – aucun des autres « transplantés » rencontrés ne rejette un quartier qu'ils se sont appropriés avec le temps. C'est le cas de Noria, 23 ans, qui, pourtant, a vécu le déménagement familial dans un logement intermédiaire de Belleville, durant son adolescence, comme « *un déracinement* ». Son sentiment était alors conforté par les préjugés de son entourage : « *Belleville, y a trop d'étrangers, toi, tu viens de Nation, t'es une meuf in, tu vas pas trop te retrouver ».* Avec le temps, elle a opéré une véritable conversion et tient désormais le même discours que les « multiculturels » : *« Après, si tu veux, j'ai redécouvert Belleville. Et ça a été totalement le contraire. Il y a une*

mixité culturelle, il y a de tout : il y a des riches, il y a des pauvres, il y a des indiens, il y a des juifs. C'est marrant, parce que il y a pas mal de synagogues et il y a beaucoup d'arabes aussi, tu vois, et, franchement la cohabitation est pas mal. En tout cas, moi ça me touche. […] Par rapport aux Roms, si tu veux, ça me dérange par rapport au grabuge. C'est vraiment le Ramdam là-bas, c'est sale quand ils passent, ils laissent les déchets. Mais sinon les Roms en eux-mêmes.... […] Je pense qu'ils ont leur place à avoir à Belleville et dans la France, même si c'est un peuple nomade ». Ce discours de valorisation de la mixité culturelle se déploie de manière classique avant d'intégrer une épreuve, celle de sa confrontation à la figure de l'étranger qui cristallise aujourd'hui le rejet xénophobe, les Roms. Noria précise que leur présence dans le quartier vient déranger ses propres attentes d'espaces publics bien entretenus. Ce faisant, elle veut signifier qu'au-delà de son ouverture théorique aux autres, elle « encaisse » (Stavo-Debauge, 2009) ce qui, chez eux, la gêne personnellement, ce qui conduit à leur faire une place.

Ainsi les entretiens montrent qu'à Belleville le discours cosmopolite, loin d'être la seule marque des « multiculturels », transcende pour partie les classes et les origines sociales comme culturelles confortant l'hypothèse d'une socialisation cosmopolite résultant d'un processus d'apprentissage à la différence culturelle inscrit dans l'expérience quotidienne (Cicchelli, 2016). Chez certains migrants et immigrés, voire enfants d'immigrés, le discours cosmopolite prend cependant une tournure qui peut sembler paradoxale.

I.4. Ce que le cosmopolitisme paradoxal des migrants révèle de l'hospitalité

Lorsque Anne Clerval (2013, p. 213) note *« A Château-Rouge, les Africains, qui font partie de l'immigration la plus récente, mettent en avant la bonne cohabitation des différentes nationalités et vantent le mélange dans des termes qui rappellent parfois ceux des gentrifieurs »,* elle ne prend pas véritablement au sérieux le discours recueilli. Focalisée sur la domination et la dépossession des classes populaires et immigrées par le processus de gentrification, elle néglige, d'une part, la volonté des migrants de montrer qu'ils sont ouverts aux autres et, d'autre part, ce que la diversité culturelle de la Goutte

d'Or ou de Belleville signifie pour ceux qui sont minoritaires dans le pays d'accueil. Les propos d'Amadou, malien de 31 ans sans papiers, arrivé quelques mois auparavant et qui vit en suroccupation dans un foyer de travailleurs migrants, permettent de commencer à l'appréhender : « *Bon, avec ce que je vois ici à longueur de journée, c'est un métissage parce qu'il y a des africains, des chinois. Et, y a des blancs et quand, on se rencontre dans les tabacs, on discute ensemble.* (…) *Ils prennent le café, on fume, y a pas de barrière entre nous. On est mélangé. Même dans le quartier, on le sent. J'ai pas de problème* »[230]. Ce qu'Amadou dit pudiquement (« *J'ai pas de problèmes* »), Jacqueline, une immigrée de Côte d'Ivoire de 44 ans qui vit à Belleville depuis onze ans, l'exprime sans détour : « *Je suis déçue ici* [en France] *par le racisme. Le regard des autres – c'est pas tout le monde, c'est pas tout le monde heureusement – Le regard des autres, on le sent partout, mais à Belleville, non, même pas du tout, pas du tout* »[231]. Or ce « regard des autres », Jacqueline l'a subi plusieurs années à Neuilly où elle était employée de maison. Ce que Jacqueline, Amadou et d'autres immigrés apprécient dans les quartiers cosmopolites, c'est que plus qu'ailleurs, la rue est le lieu de formes d'« inattention civile », cette qualité hospitalière de l'espace public virtuellement ouvert à tous soulignée par Isaac Joseph (1984), alors qu'ils sont, à l'inverse, fréquemment confrontés à des marques d'« attention incivile », voire à des propos racistes, dans les lieux où leur présence est minoritaire.

Si l'absence d'un regard pesant constitue la première qualité hospitalière de la culture urbaine de l'accueil, il s'agit d'une hospitalité de faible densité dans laquelle l'accueil, comme le note Joan Stavo-Debauge (2009), se confond avec l'accessibilité et qui laisse de côté la question de la place que l'on fait au nouveau venu qui se destine à l'appartenance. Or, les propos tenus par certains immigrés montrent qu'ils ont trouvé leur place à Belleville, ce qu'ils expriment sous une forme paradoxale. Lorsqu'Amel est invitée à parler du quartier, elle dit spontanément : « *Belleville, c'est mon deuxième bled* ». L'enquêtrice lui demandant de préciser ce qu'elle entend par là, Amel célèbre le cosmopolitisme bellevillois : « *Franchement c'est le mélange, on peut tout trouver à Belleville, différentes cultures dont la mienne. Y'a vraiment tout : on peut voir une*

230 Sauf précision contraire, tous les entretiens avec des migrants subsahariens récents hébergés en foyer ont été réalisés par Boké Touré, dans le cadre de son mémoire de master (Touré, 2017) dirigé par C. Lafaye.
231 Entretien réalisé par Melissa Hirèche et Laetitia Roch, sous la direction de C. Lafaye.

mosquée, mais aussi une synagogue ou alors une boucherie halal et juste à côté une boucherie cacher. (…) Franchement y'a vraiment tout : y a différentes religions, y a toutes les couleurs, un vrai mélange et on est bien à Belleville ». Et elle ajoute : « *Mes parents ont pas déménagé et se voient pas déménager parce qu'ils ont retrouvé leurs univers : ils se sentent au bled, ici* ». Le quartier cosmopolite peut être assimilé au « bled » parce qu'il est effectivement accueillant, hospitalier et tolérant ; il autorise Amel et ses parents à vivre partiellement selon les normes et les coutumes de leur culture d'origine. Il ménage une transition douce entre le pays d'origine et le pays d'accueil. Au-delà de ne pas sentir poser sur soi le regard des autres, la diversité culturelle du quartier ménage à Jacqueline, comme à Amel et à sa famille, la possibilité de se sentir chez soi : « *Franchement, je me sens comme si j'étais chez moi. Belleville, c'est ça : je me sens comme si j'étais chez moi, mais pas dans les autres quartiers (…) dans ce quartier, je retrouve le pays* ». L'assimilation du caractère cosmopolite de Belleville au « bled » ou au « pays » est finalement moins paradoxale qu'il n'y semble, car si le « bled » comme le « pays » présentent rarement une diversité culturelle, ce rapprochement révèle en creux la dimension hospitalière du cosmopolitisme. Il signifie l'aise et la familiarité propre à l'habiter qui s'étend à ses entours et assure à la personne une sécurité ontologique (Breviglieri, 2006).

II. L'attrait de la ville-centre et de ses aménités pour les migrants et les précaires

L'économie et la sociologie urbaine expliquent l'installation socialement différenciée des ménages dans les centres-villes historiques ou en périphérie par la manière dont les aménités urbaines sont distribuées spatialement. C'est ainsi que les classes supérieures résident au centre de Paris qui présente plus d'attraits que la banlieue francilienne, tandis qu'elles ont abandonné aux pauvres celui de Détroit en raison des commodités de sa périphérie dotée de centres secondaires attractifs (Brueckner et al. 1999). Ces distributions différenciées se rejouent à la périphérie de Paris : le centre-ville de Saint-Denis est l'un des plus pauvres quartiers de la ville, tandis qu'Ivry-Port reste une centralité secondaire. L'intérêt de cette approche réside dans son caractère idiosyncrasique qui permet d'éclairer des localisations résidentielles qui varient au sein

d'une même culture ou d'un même pays, comme en atteste par exemple le caractère contrasté sur ce point de Paris et de Marseille.

La simplicité de ce modèle explicatif comporte cependant deux limites. D'une part, il néglige le fait que les villes au sein desquelles le centre historique concentre majoritairement des classes aisées comportent également des quartiers peuplés par des groupes appartenant aux classes populaires et des quartiers caractérisés par des formes de mixité (Bouzouina, 2007). Et si à Paris comme à Marseille, par-delà les différences de peuplement et les choix résidentiels des classes supérieures, les migrants récents et autres populations vulnérables sont aimantés par les centres des grandes villes où ils arrivent, c'est que ceux-ci leur offrent des commodités qu'ils trouvent avec plus de difficultés en périphérie, même si ces dernières peuvent constituer des points de chute, à la faveur de la présence de compatriotes et de lieux d'hébergement abordables. C'est d'ailleurs le cas des quartiers Saint-Denis-gare et Ivry-Port, au demeurant peu éloignées du centre de Paris. D'autre part, le modèle de Brueckner et al (1999) repose sur une conception des aménités urbaines étalonnées sur les seuls besoins des classes supérieures. Or, l'agrément du vivre en ville ne recouvre pas exactement le même type de commodités pour les différents groupes sociaux. Celles qui sont recherchées et valorisées par les migrants économiques ou les réfugiés, et plus largement les plus démunis, relèvent des services de base et de première nécessité. Les qualités urbaines valorisées sont d'abord celles en capacité d'assurer la sécurité et le soin, tout particulièrement lorsque le corps a été malmené durant le trajet migratoire ; ce sont plus généralement tous les éléments qui peuvent contribuer au maintien de soi et rendre moins compliqués les gestes du quotidien (dormir, se nourrir, se laver, se vêtir, se déplacer) ; ce sont aussi les endroits qui permettent de garder un contact avec les siens éloignés. L'enquête a montré qu'outre ces fonctions liées à la reproduction élargie, l'accès aux soins mais aussi à une aide juridique, à un soutien pour la régularisation de la situation est essentiel. C'est en particulier le cas depuis que ces centralités immigrées sont restées des lieux refuge de populations migrantes, pour certaines arrivées récemment et peu liées au territoire local par l'activité, contrairement aux populations ouvrières, migrantes comme autochtones, jusqu'aux années 1980. La diversité des

origines des migrants[232] mais aussi leur trajectoire résidentielle malmenée éclaire le changement des disponibilités de l'accueil que représentent à la fois ces centralités de par la distribution de l'habiter, des répertoires d'habiter le quartier et par l'ensemble des fonctions de support qu'elles peuvent offrir.

II.1. L'accès aux biens de première nécessité

L'accès aux soins, une fois réalisée la procédure permettant de bénéficier de l'aide médicale d'Etat (AME), contribue à atténuer la vulnérabilité liée à l'insécurité administrative. Les migrants savent en effet que cet accès demeure dans leur pays d'origine le privilège des nantis (Touré, 2017). Or, ceux qui sont arrivés par voie terrestre ou maritime en portent les stigmates : Seydou, un migrant sénégalais de 49 ans, arrivé en 2013, après avoir traversé le Mali, le Burkina Faso, le Niger et la Lybie avant de gagner l'Italie puis la France, cumule poumons endommagés, douleur à l'épaule et mal au dos après un voyage et une traversée maritime qui ont failli lui être fatals : « *Après pour l'aide médicale, je n'ai pas eu de soucis* » déclare-t-il en énumérant ses problèmes de santé. Si la plupart des migrants découvrent qu'ils ont accès à des soins gratuits une fois qu'ils sont sur le territoire français, ce n'est pas le cas d'Ali, sénégalais de 28 ans qui, non pris en charge par le système médical italien et mal soigné par un compatriote suite à son débarquement, a décidé de poursuivre le voyage jusqu'en France : « *Lorsque je suis arrivé en Italie... Moi, j'avais un peu mal à l'épaule parce que en Libye, il y a un libyen qui m'a donné un coup de fusil. Moi, je voulais rester pour me soigner. Donc, ils m'ont présenté un wolof pour s'occuper de moi, mais ce dernier n'a pas fait son boulot. J'avais trop mal et ma situation commençait vraiment à m'inquiéter. C'est là que j'ai décidé de me renseigner et venir en France* ». Si la gratuité des soins relève davantage du système de protection

232 Sur 245 personnes sans papiers ayant eu recours aux services de deux associations d'aide et de cours de français à Ivry-sur-Seine, 37 nationalités sont représentées. Par ordre d'importance les migrants les plus nombreux dans ce cas de figure viennent d'Algérie (27%) du Mali (24%), de Côte d'Ivoire (10%), et à part égale (7%) d'horizons aussi variés que Congo, Maroc Tunisie et Chine. Les sénégalais représentent 5% du total et les égyptiens 3%. Les 3% restants se partagent entre des migrants de plusieurs pays d'Europe de l'est, puis du Proche et Moyen-Orient, du Cameroun, des Comores (Kim, 2016). A Belleville, sur 156 immigrés inscrits aux ateliers sociolinguistiques d'un des centres sociaux du quartier, on dénombre 27 nationalités différentes. Ce sont les ressortissants de Chine qui sont les plus nombreux (12%) suivis par ceux du Maroc (10%), d'Algérie (10%), du Mali (9%) du Cambodge (7%) et d'Egypte (7%).

sociale du pays d'accueil que des aménités urbaines au sens strict, l'accès concret passe toujours par des dispositifs de proximité accessibles dans les quartiers étudiés : permanences santé des centres sociaux institutionnels ou autogérés, écrivains publics, bénévoles associatifs… En attestent les propos d'Ousmane, sénégalais de 24 ans, sur le territoire français depuis une année qui montre l'importance d'un soutien personnalisé qui devient aussi solidarité : « *Bon, pour l'AME, […] après trois mois, j'ai fait la demande. […] Au centre social Autremonde*[233]*, je connais une blanche, madame Domingo. Elle habite à Ménilmontant. Elle aussi, elle nous aide pour remplir les dossiers, l'aide médicale… Voilà. Les gens de Padamoq*[234]*, ils nous donnent des informations : comment il faut faire ça … voilà. […] Au fur et à mesure, on connaît des gens qui nous aident.* ».

Au-delà des soins assurés et du risque de maladie couvert par l'AME, c'est un accès aisé à des produits alimentaires originaires de la zone géographique d'où l'on vient ou tout simplement bon-marchés, ainsi qu'à une offre abondante de services sur lesquels on reviendra (cours d'alphabétisation, d'apprentissage de la langue française, de permanences d'écrivains publics, de points d'accès au droit, d'aide à la régularisation, etc…) qui font du quartier de Belleville un repère et un lieu d'attache fort pour les migrants récents, indépendamment d'un lieu de résidence transitoire ou venant tempérer la dureté de celui-ci. Diarra est arrivé du Mali neuf mois auparavant et partage une chambre avec deux autres compatriotes, Amadou et Adama, dans un foyer de travailleurs migrants. En dépit de l'absence de travail régulier et des conditions de logement difficiles, en suroccupation, qui ne lui permettent pas de trouver le repos, il se réjouit d'être à Belleville : « *Pour le moment le quartier me plait trop. J'ai pas de problème ici. Il y a un jardin. Tu peux partir te reposer là-bas. Pour le moment, dans le foyer, c'est trop petit ; c'est pourquoi, nous, on va dans le jardin derrière le foyer. C'est un quartier qui est grand, calme où il y a beaucoup de magasins. Donc, si tu cherches quelque chose, tout de suite, tu l'as. Tu sors de ta maison et le magasin est là. Il y a beaucoup de gens aussi et le transport est bien et il y en a beaucoup. Pour le moment, je n'ai pas encore vu d'erreur. Donc, si demain je trouve une maison, je veux qu'elle soit à Belleville, ici.* ». Les observations réalisées ont effectivement permis de constater que le petit square Jules

233 Il s'agit d'une association de soutien aux migrants dont l'accueil de jour est situé à Belleville.
234 Collectif d'habitants et de salariés de Belleville et des Amandiers, fondé par deux membres de l'Union Nationale des Retraités et Personnes Agées (UNRPA). Cf. *infra* 4.2..

Verne, auquel fait référence Diarra, dispose de coins discrets dont les bancs publics sont occupés en journée par des hommes originaires d'Afrique subsaharienne qui s'y étendent et dont le sommeil est respecté par les autres usagers et par le gardien.

Pour les plus défavorisés, les aménités de la ville centre consistent aussi à y trouver facilement des objets et services de première nécessité (laveries, boutiques de téléphonie). C'est ainsi que les participantes immigrées à la marche exploratoire organisée par un des centres sociaux regrettent la disparition d'une laverie du quartier. La présence de boutiques bon-marché de nourriture et de vêtements est également précieuse. La rue du Faubourg du temple à Belleville et la rue de la République à Saint-Denis, offrent ce type de ressources, ce qui en fait au delà de la clientèle locale, des lieux de centralité commerciale indissociablement immigrée et populaire. Ces deux rues se caractérisent, en effet, par la présence de « boutiques chinoises » qui permettent de s'habiller à des prix défiant toute concurrence comme le rapporte Amel, 20 ans, qui vit dans un HLM au-dessus du parc de Belleville : « *J'aimais beaucoup aller au marché avec ma mère pour pouvoir faire les magasins chinois en même temps. Les magasins chinois, c'est fou ! Quand je parle avec mes copines, par exemple celle de Drancy, elle m'explique qu'elle est obligée de se déplacer super loin pour pouvoir faire les magasins de vêtements chinois : elle habite à Drancy et elle va jusqu'à Saint-Denis. Nous, tout est à proximité, tout est à côté… Ça, c'est un vrai avantage* ». Les « magasins chinois » sont également évoqués par Solange, une mère célibataire comorienne sans papiers qui vit dans un hôtel social de Pantin depuis que la famille de l'amie qui l'hébergeait s'est agrandie : « *Je vais dans les magasins de chinois dans la rue Belleville, j'achète des habits parce que c'est moins cher. Tu vois, le G20 là-bas, j'achète des choses aussi. Il y a aussi un magasin Dia*[235]*, là-bas. A Pantin, je connais pas les magasins. Quand je dois acheter quelque chose, je vais à Belleville* ». Moussa, un ivoirien de 28 ans arrivé deux mois auparavant mais doté d'un emploi déclaré sous alias procuré par son frère, se fournit au supermarché chinois : « *je dépense plus, on va dire, dans la nourriture. J'aime bien manger, et surtout la nourriture de chez moi : attiéké, poulet braisé, alloco, (…) la banane braisée, la banane frite dans l'huile. Ah ça, c'est bon [sourire]… Y a un centre commercial chinois ici, Paris Store, tu vas là-bas, tu achètes ça, c'est en boule et tu chauffes.* »[236]. Outre les commerces asiatiques, de

235 Cette enseigne de *hard discount* n'est désormais plus présente dans le quartier.
236 Entretien réalisé par Fabou Sidick Gbane et David Yesi, sous la direction de C. Lafaye.

nombreuses petites épiceries maghrébines ou africaines, tenues par des immigrés plus anciennement installés sont disséminées dans des rues à faible commercialité qui autorisent des loyers abordables. Elles proposent des produits ethniques à bas coût et un service de téléphonie qui permet aux derniers arrivés de rester en contact avec leurs proches.

Le marché populaire bi-hebdomadaire du mardi et du vendredi présente une offre de produits frais, mais aussi quelques étals de vêtements et d'articles de droguerie, particulièrement accessibles. Les fruits et les légumes y sont souvent bradés à un euro le kilo, voire à deux euros les trois kilos. Des produits plus onéreux tels que le poisson et la viande – exclusivement halal – y sont également très abordables comparativement à ceux proposés sur les marchés avoisinants. L'enquête quantitative réalisée dans la rue auprès de 203 passants[237], en novembre 2014, montre sans surprise que le marché de Belleville est davantage prisé par les classes populaires que par les autres enquêtés. Près des deux tiers d'entre elles (65%) y font leurs courses régulièrement contre 44% des enquêtés des classes moyennes et 32% de ceux de classe supérieure. De même, plus de la moitié des immigrés enquêtés (53%) y ont recours une à deux fois par semaine tandis qu'ils ne sont que 22% des non immigrés dans le même cas. Le marché de Belleville constitue une source d'approvisionnement bon marché mais aussi un employeur potentiel pour les migrants récents qui trouvent parfois à s'y employer à la journée.

Si les enquêtes menées à Saint-Denis et à Ivry permettent d'une certaine façon une comparaison avec le cas de Belleville, quartier hospitalier, la délinquance constatée au centre-ville de Saint-Denis ainsi que la dégradation des conditions de logement voire d'habitabilité du quartier, entre saleté et travaux permanents, tempèrent le constat.

II.2. L'accessibilité en situation de dépendance

La densité du réseau de transport en commun, évoquée précédemment par Diarra, signifie pour ceux qui n'ont ni permis de conduire, ni véhicule motorisé, la possibilité de

237 Pour mémoire, cette enquête a été réalisée dans un cadre pédagogique. Les questionnaires ont été administrés les lundi et mardi 17 et 18 novembre 2014, de 9h à 12h.

se déplacer sans trop de difficultés, d'aller vers les lieux où ils sont susceptibles de trouver du travail. Comme le rappelle Yves Jouffe (2014, p.90 et 92) : « Pour les pauvres, tout est plus loin, plus cher et plus lent. (…) La limitation des vitesses, des temps et des distances parcourues traduit la faible maîtrise qu'ont les pauvres de leurs déplacements et, par-là, de la quantité et de la variété des aménités urbaines auxquelles ils ont effectivement accès ». Le caractère crucial de cet enjeu est restitué par Awa, une sénégalaise sans papier de 32 ans, mère d'une enfant de trois ans, qui a rejoint son mari en France. La famille de trois personnes vit dans une pièce sans confort de 12 mètres carrés à Belleville. En dépit de conditions de logement exiguës, Awa raconte que son mari ne veut pas quitter Belleville parce que, selon lui, le quartier est au centre de Paris, qu'il est desservi par plusieurs lignes de bus et de métro et qu'il est facile de s'y déplacer sans risque. Pour cette famille, l'arbitrage entre le confort du logement et la mobilité se fait au bénéfice de cette dernière. La centralité et les facilités offertes par les transports sont également soulignées par Amadou, 31 ans, qui a quitté le Mali six mois auparavant et partage la même chambre que Diarra et Adama. Titulaire du baccalauréat et d'une maîtrise d'anglais obtenus au Mali, Amadou généralise son propos : « *Les gens restent… les gens restent parce qu'ils n'ont pas le choix du logement et parce qu'ils sont près de leur travail. Parce que le transport, tout ça, là, ici, c'est Paris. Les gens qui sont à St-Denis, au Bourget, le logement n'est pas cher, mais c'est loin. C'est un peu à l'écart. Mais, à Belleville, c'est dans Paris, c'est au centre. Le navigo, par exemple, au lieu de prendre les zones 3,4 ou 5, si ça se trouve que tu travailles déjà à Paris, tu prends la zone 2 et ça te suffit. Ça réduit les dépenses. Les gens choisissent en fonction de ça aussi.* ».

Des propos similaires ont été recueillis à Ivry-sur-Seine où les trajectoires résidentielles des ménages avec des parcours migratoires récents et précaires sont extrêmement complexes et ne commencent en aucun cas par Ivry-sur-Seine. Ainsi de cette femme ivoirienne de 38 ans qui a été hébergée par deux personnes différentes, a habité dans trois hôtels meublés dans le Val-de-Marne avant d'avoir accès à un logement Dalo à Choisy-le-Roi puis de devoir le quitter en raison de l'arrivée d'un enfant.

A Ivry, la proximité de Paris (10 mn de Place d'Italie en métro) renforce la volonté de rester dans presque tous les entretiens, mais le point de départ est souvent le hasard d'une trajectoire résidentielle longtemps marquée par l'instabilité. Celle-ci conduit finalement à Ivry, le plus souvent dans une situation provisoire (hébergement,

placement par le 115, sous-location, hôtel meublé) ou pour rejoindre un réseau de personnes originaires de la même sous-région ou de la famille élargie. C'est dans un second temps que les aménités et l'accessibilité jouent un rôle dans la volonté de stabilisation sur place.

Encadré 25 : Une famille géorgienne déboutée du droit d'asile souhaitant malgré tout refaire sa vie en France[238]

Cette famille vit dans un squat à Ivry depuis le 13 août 2012. Le père et la mère ont entre 35 et 45 ans ; ils ont six enfants âgés de 7 mois à 12 ans, trois garçons et trois filles dont les plus âgés sont scolarisés à Ivry : l'un des garçons est inscrit en C.L.I.S et l'ainé réalise la traduction, à de nombreuses reprises, des questions posées et des réponses de ses parents. […]

Ils ont quitté leur pays d'origine à la suite des incidents de 2008 sans que l'on puisse en savoir plus. Ils ont passé un an à Gonesse où ils ont engagé une demande d'asile. En tant que famille nombreuse, on peut supposer qu'ils ont fait l'objet d'une attention spécifique et ont bénéficié d'un logement en CADA pendant un an et demi à Fleury-Mérogis.

Leur demande d'asile rejetée, ils font appel auprès de la CNDA ; ils doivent alors quitter le CADA et se retrouvent ballotés entre différentes propositions de relogement dans des hôtels. Comme souvent, ces hôtels sont exigus, mal équipés, très éloignés des anciens lieux d'installation et surtout isolés des infrastructures publiques. La mère déclare : « *non c'est plus possible d'aller à l'école pour mes enfants, y'a deux bus, ça fait 1h30 pour aller, et les magasins c'est même chose : rien à côté de l'hôtel, juste immeubles, immeubles*».

C'est dans ce contexte qu'ils décident de trouver une solution de logement par eux-mêmes ; lors d'une rencontre avec d'autres déboutés d'origine malienne qui vivent au 2ème étage du bâtiment squatté, ils viennent les y retrouver. Cela fait donc plus d'un an et demi que la famille vit de manière précaire dans cet immeuble inoccupé ; ils ont

238 Extrait d'un compte-rendu réalisé par Hugo Chomette, cours Mondes urbains et Migrations internationales, Université Paris 8, sous la direction d'A. Deboulet (2014)

entièrement rénové le bâtiment, qui d'ailleurs a l'air en très bon état. Ils vivent de petits boulots, le père se fait embaucher sur les marchés et récupère des métaux ; la mère fait des ménages sans qu'on parvienne à se faire préciser à quel endroit exactement […]

D'autre part, le père a de la famille qui vit aussi à Ivry-sur-Seine : il s'agit d'un cousin retrouvé il y a quelques mois et qui est venu avec sa femme et ses deux enfants. Eux aussi ont été déboutés récemment du droit d'asile. Cette famille a reçu l'avis d'expulsion de la CNDA il y a 5 mois, mais ils n'ont aucune envie de rentrer en Géorgie.

Si Belleville, à la différence des quartiers centraux de Marseille, de Saint-Denis-Gare et République ou encore d'Ivry-Port, est sans doute le quartier qui présente aujourd'hui le moins d'hébergements propices à abriter les plus démunis et les migrants récents, il est aussi l'un de ceux dont les aménités urbaines sont les plus recherchées et évaluées positivement par ces populations dont il importe de rappeler le très faible niveau d'exigences. La présence de lieux institutionnels dédiés ou largement ouverts participe également de ces aménités recherchées ainsi que du caractère hospitalier de la ville, en offrant aux plus défavorisés accueil et d'autres services vitaux pour eux.

III. Modalités et mise en scène de l'accueil et du soutien

L'équipement des différents quartiers en lieux institutionnels susceptibles d'offrir accueil et soutien aux plus démunis ne reflète ni les écarts de population des différents territoires retenus dans le cadre de l'enquête, lesquels varient du simple au quadruple ni les variations de la part de population précarisée et d'étrangers qui y résident. Les deux métropoles que sont Paris et Marseille apparaissent richement équipées au regard des quartiers périphériques d'Ivry-Port ou de Saint-Denis-République. Si l'on s'en tient aux seuls centres sociaux agréés, on en dénombre huit sur le périmètre marseillais pour une population de 44 500 habitants, cinq à Belleville pour une population de 31 000 habitants auxquels il convient d'en ajouter trois autres situés à sa périphérie, quatre maisons de quartiers agréées centre social par la CAF à Ivry pour une population de 60.000 habitants tandis que Saint-Denis-centre n'en comporte aucun.

Si les centres sociaux bellevillois sont répartis sur le territoire, ce n'est pas le cas à Marseille où le quartier du Panier, en transition rapide, en compte cinq pour un peu moins de 11 000 habitants, tandis que Belsunce, le Chapitre et Thiers en comportent chacun un et Noailles aucun, alors qu'il est le plus peuplé et le plus précaire des quartiers marseillais avec un taux de chômage proche des 40% et une part élevée d'étrangers. A Ivry-Port, la maison municipale de quartier, issue d'un diagnostic partagé et reposant sur une idéologie du « faire ensemble » et de l'appropriation du lieu, n'a ouvert ses portes qu'en 2016.

Si les centres sociaux de Belleville sont fortement orientés vers le soutien aux plus démunis et aux migrants, ceux de Marseille, à l'exception notable du Centre social Belsunce, le sont davantage vers l'animation et les loisirs offerts à la population. Le quartier d'Ivry-port fait pour sa part figure de lieu accueillant en raison d'un fort nombre d'équipements accessibles pour des populations démunies voire non régularisées, équipements en partie absents, étonnamment à Saint-Denis alors que la ville s'est montrée jusqu'à présent assez tolérante avec les migrants nouvellement arrivés (et notamment ses services municipaux). S'ils ne sont pas tous directement localisés sur Ivry-Port, ils sont tous accessibles à pied.

III.1. Dispositifs et acteurs de l'hospitalité dans le centre-ville marseillais

Marseille est l'une des dernières villes françaises et européennes dont le centre-ville est encore qualifié de populaire. Au-delà des stratégies chaotiques des autorités locales qui peinent à transformer les quartiers centraux en évinçant les catégories socio-économiques pauvres au profit d'un processus de gentrification, l'une des réalités qui caractérise ce secteur est la présence et la visibilité des individus vivant dans la précarité voire dans la très grande vulnérabilité. Que ce soit sur l'axe de la Canebière, autour de la gare Saint Charles, dans les pentes de la Plaine, l'espace public est le lieu d'installation, de fréquentation et d'errance des hommes et des femmes sans domicile, des prostituées parfois très jeunes ou très âgées, des personnes souffrant de troubles psychiatriques importants, de toxicomanie et/ou d'alcoolisme. Le centre-ville est

également le secteur où se côtoient les altérités, avec notamment la présence de personnes transgenres, de femmes roms mendiant avec leurs enfants en bas-âge et celle des demandeurs d'asile résidant dans les hôtels meublés ou survivant dans la rue en attendant de se voir proposer un hypothétique hébergement. Ce sont également dans ces hôtels, surtout dans le quartier Belsunce, que vivent les « retraités immigrés » originaires principalement d'Afrique du Nord, ainsi que dans les résidences ADOMA, nombreuses dans ce secteur.

À l'égard de tous ces groupes et personnes vulnérables, il existe dans les quartiers centraux des systèmes d'aide, de soins et d'accompagnement, des lieux où trouver de l'écoute et un hébergement temporaire, portés par des travailleurs associatifs, des bénévoles et des militants qui sont présents au quotidien.

Le *Samu Social* est l'un des acteurs essentiels par ses actions en faveur des plus démunis, que ce soit par ses maraudes nocturnes ou encore son système d'hébergement d'urgence. Une association comme *Un chez-soi d'abord*, composée de médecins psychiatres et généralistes, d'infirmiers et d'infirmières et d'assistant-e-s sociaux/sociales, tente d'accompagner les personnes souffrant de troubles psychiatriques vers un logement pérenne. L'association *Un autre regard* réalise un travail de prévention et de soutien aux prostituées. L'association *Emmaüs* propose quotidiennement des repas chauds et l'accès à un camion-douche en haut de la Canebière. L'association *AMPIL* à Belsunce propose un accueil et un accompagnement quotidien des personnes âgées originaires d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne. En outre, l'association *Jane Panier* gère un foyer pour femmes, à proximité de la Canebière, et un Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) dans un quartier péricentral. À l'instar de l'association Jane Panier, une diversité d'acteurs intervient également dans l'accompagnement et le soutien aux personnes migrantes.

Historiquement, l'association *La Cimade* est présente dans le centre-ville, son local donnant sur la rue de la République, elle y organise des cours de français et un accompagnement juridique. *Hospitalité Pour les Femmes*, association marseillaise située derrière la gare Saint Charles, est également un lieu d'accueil pour une population féminine vulnérable, disposant aussi un CADA avec des appartements situés à proximité de la gare. L'association gérait jusqu'en décembre 2015 la Plateforme Asile (PFA) avant de laisser la place à Forum Réfugiés, prestataire de service pour la Préfecture et l'OFII

(Office Français pour l'Immigration et l'Intégration) à travers la gestion de la PADA (ex-PFA). En raison des nombreux dysfonctionnements du système d'accueil des demandeurs d'asile – notamment les longs délais d'enregistrement des demandes de la part de la PADA et de la Préfecture, l'absence de solution d'hébergement pour les personnes y compris les familles avec enfants – et des mineurs non accompagnés (MNA), des collectifs militants se sont organisés pour justement dénoncer ces dysfonctionnements, la défaillance des autorités au regard de leurs devoirs, et aider les migrants. Le *Réseau Hospitalité* tente de le faire en organisant un système d'hébergement à l'échelle de la région PACA. Mais c'est également le collectif *Soutien Migrants 13* avec actuellement son local dit du *Manba'* qui dans le centre-ville de Marseille répond à un grand nombre de demandes – hébergement chez des militants et en squat, organisation d'une permanence juridique, collecte de vêtements, organisation de repas de soutien. Les migrants sont essentiellement des hommes seuls, majeurs et mineurs, originaires d'Afrique subsaharienne et d'Afghanistan, qui ne bénéficient d'aucun accompagnement. Ce sont également des familles qui n'ont pas obtenu de places en hébergement d'urgence ou qui en ont été expulsées après avoir vu leur demande d'asile déboutée par l'OFPRA. D'autres lieux, comme le restaurant associatif Noga, au cours Julien, offrent des repas aux personnes sans ressources. Le programme de l'association EPFF (Espace Pédagogie Formation France) permet, dans plusieurs écoles du centre ville, de donner des cours de français aux parents d'enfants étrangers, avec un suivi annuel, et constitue ainsi pour les migrants récemment arrivés une autre ressource dans l'apprentissage de la langue. Enfin, le réseau *RESF* (Réseau éducation sans frontières) est extrêmement actif dans le centre-ville pour la scolarisation des enfants étrangers et le soutien à leurs familles en difficulté, tout comme l'action de l'association *l'école au présent,* fondée par Jane Bouvier, qui œuvre à la scolarisation des enfants des squats et bidonvilles de Marseille, notamment habités par des populations Roms, dont certains sont dans le périmètre du centre-ville.

Le centre-ville marseillais est ainsi le réceptacle de nombreuses initiatives institutionnelles ou associatives, qui encadrent, accompagnent ou assistent au quotidien les publics précaires, migrants ou en difficulté, qui y trouvent un certain nombre de ressources.

III.2. Belleville : pluralité de lieux et focalisation sur les migrants

A Belleville, le périmètre d'enquête est couvert par cinq centres sociaux agréés[239], mais aussi par une maison de la justice et du droit, un café social, une épicerie sociale et par une offre d'ateliers sociolinguistiques (ASL) à destination des migrants proposée par une quinzaine de lieux différents du quartier et autant situés à sa périphérie. Les ateliers sont orientés vers l'autonomie linguistique et sociale et certains le sont vers l'autonomie professionnelle ; ils sont proposés par tous les centres sociaux du quartier, mais aussi par la Ville de Paris dans le cadre des cours municipaux d'adultes et par une dizaine d'associations, dont deux sont orientées exclusivement vers un public asiatique. Il n'est pas toujours aisé de faire le partage entre lieux institutionnels et militants en raison du statut loi 1901 de la plupart des premiers dont certains ont été créés par des habitants identifiant des besoins dans leur quartier. C'est le cas de plusieurs des centres sociaux agréés : AIRES 10, créé en 1984, le Centre socioculturel Belleville (CSBV) fondé en 1997 et Archipelia le dernier né en 2001, tandis que Le Picoulet date de 1936 et la Maison du Bas-Belleville a pris la suite du Centre Elisabeth, lui-même issu de La goutte de lait du docteur Variot. Le volume des financements publics permet cependant de réaliser un partage qui polarise assez nettement l'apprentissage du français du côté des dispositifs institutionnels, même s'il est souvent mis en œuvre par des structures associatives et recourt largement au bénévolat.

Carte 40 : Les lieux d'apprentissage du français à Belleville

239 Le cinquième, limitrophe du périmètre d'études restreint, a fait l'objet d'investigations qualitatives.

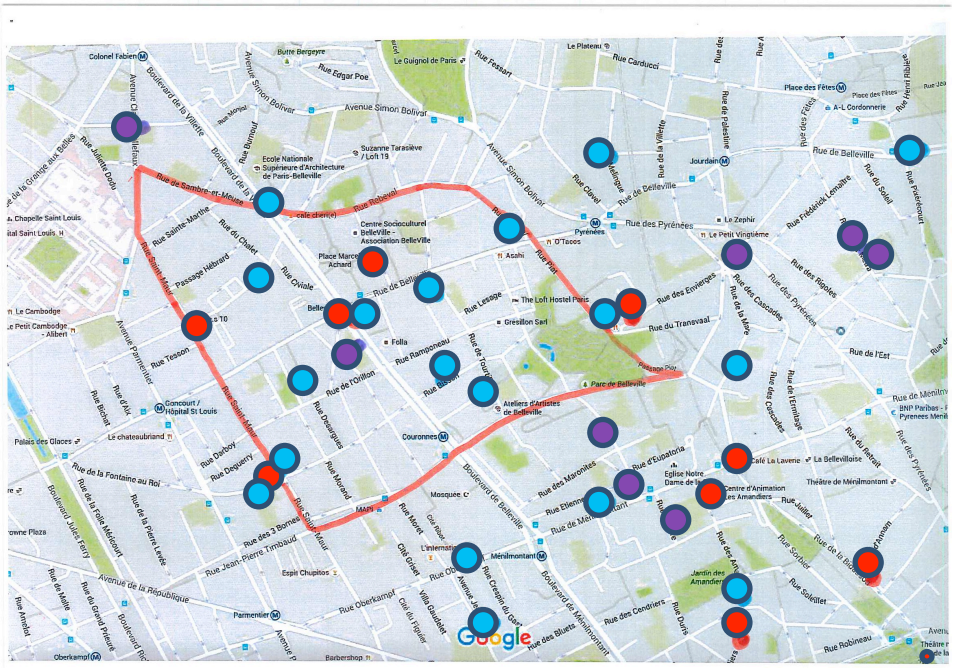

Légende :

Centres sociaux et d'animation

Ecoles publiques proposant des cours municipaux pour adultes

Associations

Périmètre d'étude

La plupart des lieux répertoriés offrent plusieurs ateliers : les centres sociaux, les cours municipaux d'adultes et certaines associations ayant même une offre de sept à neuf ateliers hebdomadaires différents. Cet ensemble d'ateliers d'apprentissage du français concerne, selon nos estimations, pour 2015, 800 à 1000 migrants au sein du périmètre restreint et autour de 1500 si l'on inclut l'offre située à sa périphérie. Deux centres sociaux ont cependant réduit leur offre en 2015 : AIRES 10 en raison d'une moindre demande et le CSBV en raison de la réduction des subventions publiques : « *J'ai eu moins de financements cette année, donc j'ai réduit la voilure* » indique la coordinatrice. Cette offre, qui demeure abondante, aimante les migrants récents à Belleville (43% des inscrits aux ASL résident en France depuis moins de cinq ans dans l'un des centres sociaux tandis qu'ils sont 42% dans ce cas dans l'autre) et contribue à en faire un quartier de « centralité immigrée » (Toubon et Messamah, 1990-a ; Simon, 1993), au-delà de la présence de commerces ethniques. En effet, si la plupart de ces ateliers de langue sont réservés à des migrants résidant dans le quartier, les coordinateurs s'adaptent à l'instabilité résidentielle du public accueilli et certains sont ouverts à des résidents extérieurs au quartier, à l'instar du Centre socioculturel Belleville dont 53%